

LE CANADIEN ROI SUPREME DU HOQUET

LES HABITANTS DEJOUENT LE CLUB D'OTTAWA DANS LA PARTIE DECISIVE POUR LE TITRE DE LA LIGUE NATIONALE ET DU MONDE

Morenz et Joliat font les étoiles d'une partie sensationnelle que le Canadien enlève au score de 4-2—De Benedict à Campbell, les locaux furent faibles en comparaison des nouveaux champions.

Si Léo Dandurand organisait aujourd'hui une république canadienne sur les bords du St-Laurent, il trouverait des milliers de partisans qui l'appelleraient à la présidence et confieraient les portefeuilles aux membres de son équipe. Le Canadien, possesseur de la coupe O'Brien et de la coupe Stanley, champion de la Nationale et champion du monde.

Les Habitants ont remporté une victoire éclatante sur l'Ottawa, son antique ennemi, dans la partie décisive du championnat de la N. H. L., disputée hier soir à l'Auditorium, en présence de près de 12,000 spectateurs, la plus forte assistance jamais enregistrée à une partie de hoquet au pays.

Le Canadien a vaincu au pointage de 4-2, ce qui lui donne la palme au score global de 5-2. Un beau succès, vraiment contre des champions du calibre d'Ottawa!

VICTOIRE MERITEE!
Et le Canadien a bien mérité sa victoire. Des six réguliers que Dandurand a sous contrat, pas un seul ne faillit durant la randonnée entière, pas un ne fut remplacé et de Vézina à Bill Boucher, tous exécutèrent des tours vraiment prodigieux. Ils passaient comme des météores dans le nez son antique ennemi, dans la journée leurs progrès.

Le vétéran Vézina a donné la plus belle exhibition dans la cage que l'on ait jamais vue à Ottawa. Il arrêta tout, même des coups impossibles et les deux points qui furent comptés étaient destinés à être placés en lieu sûr. Denny avait passé tout le monde et quand un tir de la force de Cyril est dans les environs d'une cage, malheur au gardien de buts.

Sprague Cleghorn et Coutu ont été solides sur la défense; Sprague fut superbe. Il est, sans contredit, un des hommes les plus utiles dans le circuit de Calder et quand on dit qu'il ne fut pas même sujet à être légèrement puni, c'est dire qu'il a joué comme tout homme bien ne doit jouer. Coutu fit de belles descentes qui fatiguèrent beaucoup les locaux.

MORENZ ET JOLIAT
Morenz et Joliat, ce dernier un enfant d'Ottawa, le fils de l'inspecteur Joliat, la police locale, ont été les héros de la soirée. Leur jeu surpassa toute conception et défit toute description exacte.

Morenz, c'est le vent. Quant il part, il marche et quand il marche, il court, de sorte qu'en un clin d'oeil, il s'empare de la défense adverse et ses coups pleuvent dru comme ceux d'une mitrailleuse. Howie ler, de Stratford, compta deux points et fut responsable d'un troisième. Joliat, dans la période finale, surtout, a été surhumain. Ses courses évanouissantes, ses poussées victorieuses contre deux ou trois adversaires, pour voir Benedict lui voler deux ou trois points certains en se couchant sur la glace, ont fait l'admiration de la foule qui transportée, l'applaudissait comme si son travail donnait la victoire aux Sénateurs.

Bill Boucher a aussi été utile, mais sa punition dans la deuxième strophe faillit être fatale aux Habitants.

MACHINE BRISEE
L'Ottawa n'est plus la puissante machine d'autrefois. Ses plus forts atouts, Benedict et Nighbor, étaient faibles, hier soir. Clint se laissa tirer l'oreille par deux coups faciles et au centre Nighbor, malgré toute sa bonne volonté, ne pouvait bloquer Morenz. La défense locale se laissa déjouer à plusieurs reprises et ses substituts, envoyés fréquemment au feu par le gérant des Sénateurs, n'étaient pas de taille à détourner le courant.

Clancy fut la crème des remplaçants; Finnegan fut ordinaire et Campbell ne fit que peu de choses. Somme toute, le rouage des ex-champions ne fonctionnait pas devant le modernisme de Dandurand et compagnie.

UN RUDE COUP
La défaite d'Ottawa fut un rude coup. Les Sénateurs étaient favoris, à cause de leur brillante saison, mais l'équipe supérieure à eux la décision et après la joute, les locaux envahirent la chambre du Canadien pour le féliciter.

Les Habitants ont pris leur triomphe de façon calme et sportive comme il sied à des Américains bien nés.

De bout en bout, le Canadien eut la haute main. Morenz compta le premier point en 12.20, sur un long coup, puis Denny égala les chances en une minute, sur une passe de Hitchman à Nighbor et les chances étaient de 1-1 à l'intermission. Dans la deuxième

strophe, un coup bondissant de Morenz trouva le sac en 3.30; Joliat compta en 3 minutes sur le bord d'un coup de Morenz; Denny déjoua Vézina sur la passe de Boucher et Bill Boucher bécota les défenses sur la passe de Joliat. Il n'y eut pas de rudes et les arbitres ont bien fait, malgré les critiques de la foule. Durant la joute, des pelissans lancèrent des citrons sur la glace sans raison aucune.

Avant la partie, le gouverneur-général remit à Frank Nighbor, la trophée Hart décernée au joueur le plus utile de la Ligue et il sera la main à Cleghorn qui fut le deuxième choix des juges.

On a annoncé après la joute que le Canadien jouerait probablement la série mondiale à l'Auditorium.

PREMIERE PERIODE
Les deux équipes étaient sur la quivive. Morenz tira la rondelle à la mise en jeu et le Canadien eut le premier coup sur les jambières de Benedict. Sans être rudes, les joueurs n'étaient pas doux et l'on se bousculait avec assez d'entrain. Nighbor souffrit une blessure à l'oeil gauche dans une collision avec Morenz et il lui fallut se retirer en faveur de Clancy. La foule applaudit "King" lorsqu'il fit sa première descente jusqu'à la défense tricolore. Joliat descendit en tire-bouchon et força Benedict à ses genoux pour arrêter un coup terrible. Les Canadiens avaient l'avantage du jeu, quoique des deux côtés, les gardiens de buts n'avaient guère de travail sérieux à faire. Morenz malmena Clancy et fit le premier voyage au banc. Il était à peine revenu que Bill Boucher bâtonnait Hitchman dans les côtes et lui aussi prenait la route du pénitencier. Nighbor revint en scène avec une emplâtre sur l'oeil. Morenz s'évada du centre et de la ligne bleue il glissa un long coup dans le coin de la cage en 12.20.

La défense tricolore faiblit alors. Hitchman grimpa, se fit un chemin et glissa la rondelle à Nighbor qui à son tour la passa à Denny, tandis que Coutu, se laissait contourner Vézina, plus lent qu'à l'ordinaire, vint à la rencontre de Cyril, mais celui-ci l'évita et la cage sauta en une minute. W. Boucher et Joliat eurent des coups dangereux que Benedict arrêta. Broadbent est puni. Clancy remplace Denny. Sprague Cleghorn arrêta brusquement Hitchman qui voulait le renverser. Hitch fut lui-même terrassé. La foule cria d'expulser Cleghorn, mais les arbitres voyaient clair et personne ne fut banni. Le jeu languit quelque peu vers la fin de la session. Joliat tira sur Benedict comme la cloche sonnait. Finnegan fut envoyé au feu dans cette session et il causa quelque ennui à la défense. Score, 1-1 au repos.

DEUXIEME PERIODE
La deuxième session fut étonnante et là, le Canadien affirma sa supériorité. Il déclassa à peu près les Sénateurs, fatigués à cette allure endiablée, que Denny, Joliat et Boucher menaient. Morenz faisait un courant d'air en passant; il était toute la partie, car presque constamment, il avait la rondelle sous son bâton. Les attaques tricolores étaient trop vives pour l'Ottawa. Morenz après deux ou trois descentes tira un long coup de la ligne bleue. La rondelle bondit curieusement sur la glace et sauta par dessus le bâton de Benedict. Dès lors, l'Ottawa était fini. Il sembla découragé. Hitchman fut banni et durant son absence, Morenz et Joliat ajoutèrent un autre point au total du Canadien. Morenz prit la route du centre et son coup fut bloqué. La rondelle vint bondir devant la cage d'où Joliat la hissa derrière Benedict qui roulait sur la glace. Temps, 3 minutes.

Les Sénateurs continuèrent leur lutte contre une équipe mieux conditionnée. Bill Boucher, malheureusement, s'oublia et il passa sans raison le bâton à Clancy. Rodden l'expulsa et Coutu lui dit quelques mots au moment où il quittait la glace. La défense tricolore avait plus d'ouvrage à faire car les Sénateurs, avec l'avantage d'un homme, attaquaient d'avantage.

Denny devenait dangereux à l'aile gauche. Il était l'âme de la résistance locale et ses coups envoyaient Vézina dont les arrêts étaient sensationnels. Georges Boucher réussit une de ses belles courses et, arrivé à la défense il glissa la rondelle à Cy qui surprit encore Vézina en 6.55, laissant le pointage à 2-2. La foule, ou du moins la majorité, était dans le délire. Quelques bagarres éclatèrent parmi des spectateurs et le jeu recommença.

Boucher accrocha Morenz et l'impétueux, la commission new-yorkaise fut banni. Howie suivit pour avoir sa requête.

LA VENUE DES SONS OF IRELAND

Les Sons of Ireland, champions de Québec, envahissent la Capitale, demain soir et s'il est permis d'en juger par leur magnifique record, ils seront de dangereux adversaires pour le Montagnard.

Les Habitants sont prêts, cependant, même après avoir perdu Finnegan. Ils restent une des plus formidables équipes dans l'Est canadien et s'ils se surveillent, ils obtiendront un avantage assez considérable à l'Auditorium jeudi, pour les porter à Québec, samedi soir, dans la joute-retour.

bâtonné Hitchman. Cinq Sénateurs et quatre Habitants se faisaient la lutte. Sprague Cleghorn restait autour de ses buts et une fois, il faillit entrer la rondelle dans son propre filet. Joliat fit plusieurs belles descentes et finalement, après avoir passé le centre, il glissa la rondelle à W. Boucher qui venait d'entrer en scène. Billy prit son temps et de la défense, il trouva le coin droit du sac en 5.40. Ce fut le dernier point de la joute. Benedict fit deux jolis arrêts. Denny passa, mais Vézina arrêta son coup. Georges était plus solide que jamais. Broadbent reçut une passe à quelques pieds de la cage, mais Morenz lui enleva la rondelle au moment où il allait tirer. Résultat à la 2ème session: Canadien, 4; Ottawa, 2.

TROISIEME PERIODE
Dans la finale, les spectateurs furent témoins d'une série d'attaques contre la défense du Canadien, mais les attaques n'aboutirent à rien quoique Vézina eut plusieurs coups difficiles à arrêter. Ottawa était perdu. De temps à autre, les Tricolores portaient la guerre chez l'Ottawa et c'est là que Joliat se tailla une niche dans le vieux Temple de la Sagesse. Joliat, à trois reprises, enfonce toute l'équipe locale pour tirer sur Benedict qui se roulait sur la glace.

Ottawa envoya Finnegan et Campbell au jeu. Finnegan remplaça Broadbent et il était à peine en scène que l'arbitre l'envoya au pénitencier pour avoir bousculé Joliat. Joliat et Morenz eurent des chances autour des buts de Benedict. Denny et Clancy contournerent les buts de Vézina et la rondelle fut arrêtée juste à l'entrée de la cage. On prétendit qu'il y avait eu point, mais le juge des buts décréta que la rondelle n'avait pas franchi la ligne. Hitchman terrassa Coutu et Cleghorn et Denny manqua le filet d'un pouce sur le bord du coup de Lionel. Boucher et Nighbor attaquaient à tour de rôle, mais Cleghorn et Coutu ne laissaient rien passer.

Dans les dernières minutes du jeu, les Habitants tiraient la rondelle à l'autre bout de la patinoire et ils ne furent plus en danger. Résultat final: Canadien, 4; Ottawa, 2.

CES RECUES FONT BIEN
NEW YORK, 11. — Les recues que John McGraw met à l'essai au camp d'entraînement à Sarasota, lui donnent satisfaction et trois lanceurs, surtout, ont d'excellentes chances d'être retenus sur la liste des réguliers. Ce sont Ernie Mann, obtenu de Wichita, Kansas; Joe Eardshaw qui vient de Toledo dans l'Association Américaine et Wayland Dean de Louisville qui a coûté \$60,000 aux Giants.

Ces gars-là montent tout l'air d'être des lanceurs de grandes ligues, a déclaré McGraw en surveillant ces ouvriers au travail. Avec de jeunes lanceurs en bon état, les Giants enlèveront peut-être le championnat du monde, car c'est le manque de lanceurs qui lui a été si fatal, l'automne dernier.

CARBONNE MAL VU
NEW YORK, 11. — La commission de boxe de New York a reçu aujourd'hui de la commission de la Louisiane, une demande que Frank Carbone soit interdit pour "le reste de sa vie", parce qu'il ignora un engagement à la Nouvelle-Orléans, la semaine dernière.

Faute de renseignements plus précis, la commission new-yorkaise a rejeté la requête.

FIRPO IRAIT CONTRE LE NEGRE

DEUX IMPRESARI FONT DES OFFRES POUR LA BATAILLE.

NEW YORK, 11. — En dépit des obstacles qui ont entravés les progrès d'un match entre Luis Angel Firpo et Harry Wills, on apprend aujourd'hui que deux impresari, au moins, espèrent hâter les affaires. Quoique les engagements de Firpo en juillet aient milité contre l'organisation de la bataille dans le Rhode Island, James J. Johnston du club athlétique Cromwell annoncé qu'il a entamé des négociations avec les deux pugilistes.

Firpo demande une garantie et une part des recettes; ces conditions seront soumises aux directeurs du club, la semaine prochaine. Luis a refusé une première offre. Le club compte obtenir l'usage du stade Yankee, cet été. McGarney, le représentant de Firpo aux Etats-Unis dit qu'il n'y a aucune négociation en marche et il doute fort que l'Argentin change son programme pour rencontrer le negre.

Tex Rickard, de son côté, ne dort pas, mais son enthousiasme a été quelque peu refroidi, lorsque Paddy Mullin, le gérant de Wills, refusa une garantie de \$150,000 et demanda 20 p.c. des recettes. Rickard a déjà offert \$200,000 à Firpo et \$100,000 au negre.

VICTOIRE DE CLEVELAND

CLEVELAND, 11. — Cleveland a triomphé de St-Paul au score de 3-0 dans la première partie de la série pour le championnat du groupe de l'ouest de la ligne des Etats-Unis, née courante.

LES GEANTS DU HOQUET AUX PRISES

CANADIEN (4)		OTTAWA (2)	
Sprague Cleghorn	Billy Coutu	Cyril Denny	Harry Broadbent
Aurèle Joliat	Willie Boucher	Georges Boucher	Lionel Hitchman
Howie Morenz		Clint Benedict	
Frank Nighbor			

Substituts: Canadien—Cameron, Mantha, O. Cleghorn, R. Boucher et Bell.
Substituts: Ottawa—Campbell, Clancy, Finnegan et Darragh.
Arbitres: M. J. Rodden et Dr. J. Laflamme, Toronto.

Première Période		Deuxième Période		Troisième Période	
1.—Canadien, Morenz	12.20	3.—Canadien, Morenz	3.30	1.—Canadien, Morenz	12.20
2.—Ottawa, Denny de Nighbor	1.00	4.—Canadien, Joliat	3.00	2.—Ottawa, Denny de Boucher	6.55
		5.—Ottawa, Denny de Boucher	6.55	3.—Canadien, Boucher de Joliat	5.40

Pas de point.
Résultat final, Canadien, 4; Ottawa, 2.
Total de la Série, Canadien, 5; Ottawa, 2.

LES SONS L'EMPORTENT

QUEBEC, 11. — Les Sons of Ireland sont définitivement champions de la Province de Québec, grâce à leur victoire de 9-1 ce soir sur le St-Valier, champion de la ligue de la Cité.

JONES S'EXPOSE A L'AMENDE

CLEARWATER, Flo., 11. — Johnnie Jones, l'intérieur-recrue rendrait de puissants services aux Brooklyn Robins s'il se décidait à endosser l'uniforme. Jones est un champ-cour de Portland et comme les intérieurs sont aussi rares dans le camp que des tempêtes de neige, les Dodgers veulent à tout prix lui mettre le grappin dessus.

Après l'avoir cajolé inutilement, lui avoir démontré les beautés du camp d'entraînement, le boss Ebbetts s'est fâché et il annonce qu'il lui impose une amende d'un jour de salaire pour chaque journée d'absence. Jones en est rendu à sa quatrième journée.

McGRAW PARLE DE SE RETIRER

LE PILOTE DES GIANTS A UN CONTRAT DE TROIS ANS.
SARASOTA, 11. — John McGraw se sent vieillir. C'est du moins ce qui ressort de la déclaration qu'il a faite ces jours-ci: "Mon contrat n'expire que dans trois ans dit-il; à la fin de cette période j'abandonnerai le sport, si je ne l'ai fait auparavant. Dès que j'aurai trouvé un homme digne de me succéder, je lui céderai volontiers ma place, car je suis convaincu que personne ne doit passer toute sa vie dans le domaine de la balle".

McGraw n'est pas né d'hier et quoiqu'il soit à peu près le plus âgé des pilotes au monde, il est probable qu'un bon successeur verrait ses efforts couronnés de succès.

NEW-YORK, 11. — Jack Housner le poids-plume de New-York, a triomphé d'Earl Barrett de Seattle dans un combat de six rondes, ce soir.

KELLY QUITTE LES YANKEES

L'ECLAIREUR DES CHAMPIONS DU MONDE IRAIT AUX GIANTS.

N-ORLEANS, 11. — Joe Kelly, l'ex-gérant des Toronto Leafs que les Yankees employaient comme éclairer depuis quelques années, s'est retiré du camp des champions et il est probable qu'on le voit au service des Chicago White Sox ou des New-York Giants, cette année.

Tous les réguliers des champions sont maintenant au poste et les exercices commencent pour de bon cette semaine. Ruth est en parfait état; Huggins croit que le frappeur abaissera son record de coups de circuit, tant il malmène la balle. Ses pratiques de golf ne lui ont certainement pas fait de tort.

TILDEN EST HORS CONCOURS

SON ENGAGEMENT AVEC UN SYNDICAT DE JOURNAUX LE MET AU BAN.

PHILADELPHIE, 11. — William T. Tilden, le champion national du tennis, a déclaré aujourd'hui que le règlement adopté par le comité olympique américain, règlement qui interdit aux membres de l'équipe olympique d'écrire des articles de journaux, du jour au lendemain, l'a placé automatiquement sur la liste noire.

Tilden ne voit pas d'autre conclusion, car il est sous contrat pour fournir à un syndicat deux articles par semaine durant l'année.

LA PUISSANCE DE WALTER HAGEN

NEW-YORK, 11. — De tous les champions de golf, Walter Hagen, est certainement le plus remarquable. Quoiqu'il ne soit âgé que de 32 ans, Hagen a eu sous sa tunique les honneurs nationaux des Etats-Unis, les championnats de France et d'Angleterre et de divers Etats de la république.

Voici d'ailleurs son record: National américain... 1914 et 1919
Anglais ouvert... 1922
Français ouvert... 1920
Métropolitain... 1916-1920
Ouest ouvert... 1916
Nord et Sud... 1918
Pacifique... 1922 et 23

Ajoutez à cela le championnat pan-américain, ceux de la Floride, du Massachusetts, de New-York, du Texas et plusieurs autres.

VAINQUEURS A TIA JUANA

Fr. Victoria	\$ 3.60	2.40	2.40
A. Grogan	4.20	3.20	
Superlady		3.00	

DEUXIEME COURSE
Athanna ... \$ 4.00 4.20 3.00
R. Atkin ... 7.40 4.80
Hasten ... 5.40

TROISIEME COURSE
B. Dollar ... \$12.20 4.80 3.20
Boomerang ... 4.40 2.80
Contribution ... 3.40

QUATRIEME COURSE
Tempress ... \$65.80 20.80 8.00
S. and Low ... 7.20 4.20
Billy Doe ... 3.00

CINQUIEME COURSE
C. Emptor ... \$ 5.20 3.60 3.20
F. Glorius ... 11.20 8.40
Dan Hogan ... 3.80

SIXIEME COURSE
S. Memry ... \$13.00 5.20 3.60
Cyprien ... 9.40 3.20
Taxation ... 5.60

SEPTIEME COURSE
Zealot ... \$ 8.40 5.20 3.00
L. Lillian ... 4.80 3.00
F. Orion ... 2.40

HUITIEME COURSE
Auracamin ... \$ 4.20 2.60 2.20
Dr. Corbett ... 3.00 2.40
W. Heather ... 2.20

NEUVIEME COURSE
Fr. Fogarty ... \$ 5.40 4.20 2.80
By Right ... 7.00 3.80
Fly Cast ... 6.20

CHICAGO, 11. — Jack Dempsey a téléphoné aujourd'hui de Benton Harbor où il allait se reposer chez lui à Sait Lake City. Il ne se battra pas avant l'automne, a-t-il déclaré.

GRAND'MERE SAVAIT

Qu'il n'y avait rien d'aussi bon que la moutarde pour la Gôngestion et les Rhumes.

Mais l'ancienne mouche de moutarde brûlait et causait des ampoules tout en agissant. Jouissez du soulagement et de l'aide des mouches de moutarde, dans emplâtre et sans ampoules.

Musterole fait cela. C'est un onguent blanc, propre, fait d'huile de moutarde. Il est scientifiquement préparé, de sorte qu'il produit de merveilleux résultats.

Frictionnez-vous doucement avec du Musterole. Voyez avec quelle promptitude il apporte du soulagement, combien rapidement il élimine la douleur.

Essayez Musterole pour mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, torticolis, asthme, rhumatisme, maux de tête, congestion, pleurésie, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les jointures, entorses, muscles endoloris, meurtrissures, engelures, pieds gelés, rhumes de poitrine (il peut prévenir la pneumonie), 40c et 75c en toutes les pharmacies.

The Musterole Co., of Canada, Ltd., Montréal.

Meilleur que les mouches de Musterole.

LES CHAMPIONS DE LA NATIONALE

OTTAWA, TORONTO ET CANADIEN SE SONT LIVRES DE RUDES CONFLITS DEPUIS DIX ANS.

Un lecteur nous demande qui a décroché le championnat de la N. H. L., en 1921-22. C'est le Toronto. On se rappelle encore cette série mémorable entre le St-Patrice et l'Ottawa qui se termina au score de 1-0. L'unique point de la série fut compté dans la joute d'ouverture à Toronto et la partie retour disputée à l'Aréna Dey sur une glace couverte d'eau ne produisit pas un seul point. Voici d'ailleurs les champions de la Nationale de puis 1913-14.

1913-14—Toronto.			
1914-15—Ottawa.			
1915-16—Canadien.			
1916-1917—Canadien			
1917-18—Toronto.			
1918-19—Canadien.			
1919-20—Ottawa.			
1920-21—Ottawa.			
1921-22—St-Patrice.			
1922-23—Ottawa.			
1923-24—Canadien.			

LA PUISSANCE DE WALTER HAGEN

NEW-YORK, 11. — De tous les champions de golf, Walter Hagen, est certainement le plus remarquable. Quoiqu'il ne soit âgé que de 32 ans, Hagen a eu sous sa tunique les honneurs nationaux des Etats-Unis, les championnats de France et d'Angleterre et de divers Etats de la république.

Voici d'ailleurs son record: National américain... 1914 et 1919
Anglais ouvert... 1922
Français ouvert... 1920
Métropolitain... 1916-1920
Ouest ouvert... 1916
Nord et Sud... 1918
Pacifique... 1922 et 23

Ajoutez à cela le championnat pan-américain, ceux de la Floride, du Massachusetts, de New-York, du Texas et plusieurs autres.

VAINQUEURS A TIA JUANA

Fr. Victoria	\$ 3.60	2.40	2.40
A. Grogan	4.20	3.20	
Superlady		3.00	

DEUXIEME COURSE
Athanna ... \$ 4.00 4.20 3.00
R. Atkin ... 7.40 4.80
Hasten ... 5.40

TROISIEME COURSE
B. Dollar ... \$12.20 4.80 3.20
Boomerang ... 4.40 2.80
Contribution ... 3.40

QUATRIEME COURSE
Tempress ... \$65.80 20.80 8.00
S. and Low ... 7.20 4.20
Billy Doe ... 3.00

CINQUIEME COURSE
C. Emptor ... \$ 5.20 3.60 3.20
F. Glorius ... 11.20 8.40
Dan Hogan ... 3.80

SIXIEME COURSE
S. Memry ... \$13.00 5.20 3.60
Cyprien ... 9.40 3.20
Taxation ... 5.60

SEPTIEME COURSE
Zealot ... \$ 8.40 5.20 3.00
L. Lillian ... 4.80 3.00
F. Orion ... 2.40

HUITIEME COURSE
Auracamin ... \$ 4.20 2.60 2.20
Dr. Corbett ... 3.00 2.40
W. Heather ... 2.20

NEUVIEME COURSE
Fr. Fogarty ... \$ 5.40 4.20 2.80
By Right ... 7.00 3.80
Fly Cast ... 6.20

CHICAGO, 11. — Jack Dempsey a téléphoné aujourd'hui de Benton Harbor où il allait se reposer chez lui à Sait Lake City. Il ne se battra pas avant l'automne, a-t-il déclaré.

GRAND'MERE SAVAIT

Qu'il n'y avait rien d'aussi bon que la moutarde pour la Gôngestion et les Rhumes.

Mais l'ancienne mouche de moutarde brûlait et causait des ampoules tout en agissant. Jouissez du soulagement et de l'aide des mouches de moutarde, dans emplâtre et sans ampoules.

Musterole fait cela. C'est un onguent blanc, propre, fait d'huile de moutarde. Il est scientifiquement préparé, de sorte qu'il produit de merveilleux résultats.

Frictionnez-vous doucement avec du Musterole. Voyez avec quelle promptitude il apporte du soulagement, combien rapidement il élimine la douleur.

Essayez Musterole pour mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, torticolis, asthme, rhumatisme, maux de tête, congestion, pleurésie, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les jointures, entorses, muscles endoloris, meurtrissures, engelures, pieds gelés, rhumes de poitrine (il peut prévenir la pneumonie), 40c et 75c en toutes les pharmacies.

The Musterole Co., of Canada, Ltd., Montréal.

Meilleur que les mouches de Musterole.

Chasses maux de tête, migraines, constipation et dyspepsie avec

L'EAU PURGATIVE "RIGA"

En vente partout 25c la bouteille—Employez-la

TALLY'S POUR EUCHRE GRATIS SUR DEMANDE

Les Produits Riga, Limitée Montréal

VAINQUEURS A LA HAVANE		VAINQUEURS A N-ORLEANS	
Dextrose	5-1 1-2 1-4	L. Jimmy	2-1 4 5
Ethel F.	5-2 6-5	H. Mose	3-1

Scandaleuse générosité

Traitement de faveur accordé à la minorité anglo-protestante de la ville de Québec. — Que fait-on de la majorité? — Les sympathies de l'«Événement». — Esprit mal placé. — La générosité du gouvernement québécois et les minorités françaises.

Le gouvernement provincial et la législature de Québec viennent de se rendre coupables d'un nouvel acte de générosité envers la minorité anglo-protestante. Les 3,500 Anglo-protestants de la ville de Québec, dont la population est de 116,000 âmes, se sont plaints de ne pas être représentés au conseil municipal et ont demandé à M. Taschereau de supprimer au plus tôt cette «injustice». En moins de huit jours la question a été réglée et maintenant le conseil de ville de Québec a le droit d'autoriser les Anglo-protestants dissimulés dans les divers quartiers de tenir une élection après les élections régulières afin de se choisir un représentant. Ce qui n'empêchera pas ces privilégiés de voter comme le reste de la population lors de l'élection du maire et des échevins.

Le «Soleil» applaudit des deux mains: «L'Etat provincial s'est montré généreux, une fois de plus, à l'égard de nos concitoyens anglo-protestants», écrit l'organe ministériel. «Le cas est certainement exceptionnel. Mais il atteste l'extrême bon vouloir du gouvernement à l'égard de la minorité anglo-protestante.»

L'«Événement» jubile et pour que l'on ne se trompe pas sur l'esprit qui l'anime, il écrit: «Le sectaire se croit toujours injustement traité et refuse justice à son prochain», ceci à l'adresse des gens qui ont encore du plomb dans la tête et qui se demandent avec raison si cette folle prodigalité au bénéfice d'une minorité déjà «royalement» traitée ne se commet pas aux dépens des droits des intérêts de la majorité.

Dans l'«Action catholique» de lundi, M. Ferdinand Bélanger met l'«Événement» en présence de textes que celui-ci aura du mal à expliquer ou à excuser: «Nous avons marqué, la semaine dernière, écrit-il, que cette joie de l'«Événement» ne nous surprend guère. Dans cette boutique, on a la générosité facile pour les minorités saxonnes, et l'esprit facile, au contraire, quand il s'agit de ridiculiser les efforts des minorités françaises persécutées. Ces messieurs vous assurent, le bec en derrière de poule, qu'ils ont une immense sympathie pour leur compatriotes malmenés. Cependant, lorsque ceux-ci nous tendent la main, et demandent qu'on leur aide à soutenir leurs écoles, et à résister aux persécutions, un modéré de l'«Événement» écrit, avec esprit de circonstance: «Pour cent mille dollars, que de farceurs auraient consacré leur vie à la défense des principes immortels». A ce journal modéré, des patriotes très modérés n'ont trouvé que cette gentillesse pour souligner l'objectif de cent mille piastres que l'A. C. J. C. se propose d'atteindre, comme montant de la souscription en faveur de la minorité ontarienne. Et ces mêmes modérés, probablement, ont commis, à peu près dans le même temps, ce mot d'esprit: «Maintenant que les conservateurs triomphent à Toronto, l'agitation bilingue va reprendre son bel cours». On fut dégoûté dans les milieux français-canadiens d'Ottawa, et il y avait de quoi.

L'«Événement» garde son lyrisme pour appuyer les demandes exorbitantes et fêter les obtentions extraordinaires de nos concitoyens anglo-protestants.

Même oublié des convenances chez les hommes politiques. «Nous ne serons jamais trop généreux», a dit le premier ministre pour expliquer ou excuser son attitude. M. David, secrétaire de la province de Québec, veut enseigner la justice aux persécutés à force non pas de justice, mais de générosité. «Il nous paraît, écrit-il, fort à propos, M. Bélanger, dans la position originaire de l'individu à qui un voleur a dérobé le pantalon, et qui rappellerait ce voleur, et lui remettrait sa chemise pour lui enseigner à ne plus voler».

Puisque ces hommes politiques ont voulu transformer leur acte en exemple, il était bon de montrer tout le ridicule de leur posture.

Cette générosité est, dans les circonstances, un signe de faiblesse et un scandale. Elle nuit plus qu'elle n'aide aux minorités françaises, aux prises dans les provinces anglaises avec une perpétuelle et criante injustice.

M. Taschereau et ses ministres qui semblent très satisfaits de leur «geste noble» ne sont guère psychologues. Ce n'est pas ainsi qu'ils donneront un coup de main à leurs compatriotes persécutés et qu'ils engageront les Anglo-Canadiens à exercer la justice. Non, qu'ils permettent qu'on le leur dise puisqu'ils ne le voient pas, ce n'est pas là la bonne méthode.

Charles GAUTIER.

Au Jour le Jour

L'Eglise de France

Le comité catholique des amitiés françaises à l'étranger vient d'attirer notre attention sur une lettre collective que l'épiscopat français adressait récemment à tous les fidèles, lettre qui mérite de retenir l'attention non seulement des catholiques du monde entier. Elle renseigne en effet, dit le comité, sur l'état d'âme et des préoccupations des chefs de l'Eglise de France cinq années après la fin de la guerre et à la veille d'une consultation électorale dont on ne saurait nier l'importance décisive pour la France. Et un peu plus loin on ajoute: «La guerre n'a pas seulement provoqué des perturbations profondes dans l'ordre matériel du monde. Les perturbations morales—dans tous les pays—n'ont pas été moindres. Peut-être même ont-elles été plus. Dislocations de nombreux foyers; ravages exercés dans les âmes et dans la société par un égoïsme débridé; ainsi peut se résumer la crise dont, chaque jour, nous sentons les effets». Et les évêques de France, après avoir attaqué le sujet de la famille, qui a tant souffert par la guerre, soulignent les ravages causés dans les écoles, dans l'Etat, et montrent que s'il y a des signes avant-coureurs d'une paix universelle, il se pourrait que cette paix se fasse attendre

encore bien longtemps. Ils montrent que l'éducation serait incomplète si l'on ne se préoccupait que de l'initiation de l'esprit aux sciences terrestres; il faut encore, et surtout ouvrir l'âme des enfants aux vérités éternelles: «A cet effet, recommande l'épiscopat français, placez la science religieuse au-dessus de toutes les autres.»

L'Eglise et l'Etat

On peut dire qu'aujourd'hui la paix civile et religieuse est une réalité, en France. Les Français bien pensants paraissent le plus heureux du monde à le proclamer, au lendemain surtout de l'accord réalisé entre Rome et Paris sur la question des Diocèses. Et voici comment cette lettre des pasteurs aux fidèles de France entend les relations entre l'Eglise et l'Etat: «Aussi bien, après avoir rappelé l'immortelle parole de Saint Pierre: «Mieux vaut obéir à Dieu qu'à des hommes», les évêques s'empressent-ils d'ajouter que «résister à l'Etat quand il ne commande rien de contraire au bien public et à la conscience chrétienne... serait résister à Dieu Lui-même». Les catholiques de France, en effet, ne sauraient se confiner dans une opposition systématique, dans une sorte de rébellion tacite contre le régime lui-même, dès lors que celui-ci fait droit tout au moins aux plus essentielles parmi leurs justes revendications. On a beaucoup accusé, dans certains milieux, en

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Le Dr MANION ACCUSE L'HON. KING DE FAILLIR A SES ENGAGEMENTS

Le député de la Rivière à la Pluie et de Fort-Williams critique verbalement le discours du trône et qualifie de vacillante et de rétrograde la politique du gouvernement. — Sept députés adressent la parole dont quatre conservateurs.

(Par Fulgence Charpentier)

Le débat sur le discours du trône commence à languir et il est venu deux fois, hier, sur le point d'expirer. C'est à la suite de l'intervention de deux conservateurs qu'il est parvenu à se traîner péniblement jusqu'à la fin de la séance, après que le président eut offert à la Chambre de poser la question, c'est-à-dire de prendre le vote sur l'amendement Sutherland. Au lieu des plaintes progressistes qui formaient le menu habituel, coriace et indigeste, de la session dernière, l'axe de la critique s'est déplacé et occupe maintenant les banquettes toriques qui font pleuvoir sur la droite leurs flots d'éloquence à la sauce piquante.

Le Dr Manion a prononcé le principal discours de la journée d'hier, une harangue enflammée, parsemée de réminiscences historiques, d'allusions littéraires, et comme bien peu l'on en entend au parlement aujourd'hui. D'après l'ex-ministre du rétablissement des soldats, le discours du trône se divise en quatre parties: les paragraphes à double interprétation, les pieux espoirs, les promesses de bonne conduite et les renseignements erronés. Une telle analyse était suivie de preuves à l'appui, mais ses remarques sur la protection ont été mal accueillies des ministériels qui lui ont rappelé qu'il avait voté pour la réciprocité en 1911. Il s'est gaussé de l'attitude des fermiers qui répondent par des offres de libre-échange aux Américains qui dressent le mur de leur tarif entre les besoins de l'Ouest et les produits des Etats-Unis. Les attaques de M. Manion étaient plus brillantes que solides et n'ont convaincu personne, si ce n'est le petit groupe de ceux qui l'entouraient et qui se préparent pour le jour du vote une défaite éclatante.

Au cours de la journée un libéral, deux progressistes et quatre conservateurs ont alimenté le feu de la discussion qui manqua plutôt d'animation. Si les conservateurs fournissent la plupart des pages larmoyantes du Hansard, depuis le début de la session, les progressistes n'ont pas complètement abandonné leur ancienne tactique et M. Stewart, de Humboldt, s'est plaint de n'avoir fait que 5 sous de profit sur un taureau vendu à Winnipeg, ce qui a poussé M. Andrew MacMaster à demander si cette somme comprenait la taxe du timbre de deux sous pour le chèque.

La reprise de l'adresse

L'hon. R.-J. Manion, conservateur de Fort-William, a repris le débat sur l'adresse et a partagé en quatre parties le discours du trône: les paragraphes à double sens, les pieux espoirs, les promesses de bonne conduite, et les erreurs de faits. Comme exemple des premiers, il cite le creusage du Saint-Laurent, comme exemple du second, il rappelle les taux de transport et le coût de la vie, comme exemple des troisièmes, il parle des centimes et des centimes, et comme exemple des quatrièmes il évoque les songes creux de la prospérité.

Comme preuve de la mauvaise foi du gouvernement, il parle de ses promesses d'économie et de l'augmentation du salaire de M. Gonthier de \$6,000 à \$15,000. Dans toutes les parties du pays le mouvement de protestation contre les taxes de l'impôt et le protestantisme contre l'incurie du gouvernement.

Un libéral.—«Le murmure de mort».

Le Dr Manion.—«C'est justement une preuve de mécontentement. Les causes du bouleversement économique que nous subissons sont les taux de transport, les taxes et les promesses rompues par le premier ministre. Depuis que le gouvernement est au pouvoir au-delà d'une douzaine de commissions ont été nommées, et l'une d'entre elles, la commission des grains coûte \$800 par jour. Ceci rappelle les jours de Marie-Antoinette alors que le peuple demandait du pain et qu'elle répondait: «Donnez leur de la galette». Aujourd'hui quand le peuple demande des réformes, on leur donne une commission».

«Les révolutions ne sont pas populaires en Canada, mais je puis dire que la situation politique devient de plus en plus mauvaise. L'obscureté d'oi les sont sortis en 1921 le premier ministre et ses amis».

L'hon. M. King et les soldats

Le Dr Manion prétend que le gouvernement a failli à ses promesses faites aux soldats. Le coût de la vie a tellement augmenté que les Canadiens abandonnent le pays au taux de 15,000 par mois.

Aucun gouvernement ne devrait rester au pouvoir sans avoir la confiance de l'électorat et le ministère est à l'heure actuelle dans une minorité de quatre. D'après le docteur de premier ministre il devrait demander à l'électorat de renouveler son mandat.

Dans un des livres de Dickens Micawber croyait avoir payé ses dettes une fois qu'il avait donné un billet promissoire. Micawber a rempli autrui de ses promesses que le premier ministre. Il a caractérisé la politique du parlement par les mots «de progressiste, de rétrograde, de vacillante».

La stabilité tarifaire

Le ministre des finances, dit le Dr Manion, a parlé avec beaucoup d'éloquence de la stabilité tarifaire pour les industries canadiennes. Le gouvernement, parle cependant de réduire le tarif sur les machines aratoires.

Un libéral.—«Vous avez voté pour la réciprocité en 1911?»

Le Dr Manion.—«C'est vrai, mais je suis devenu plus sage avec les années. J'ai d'ailleurs pensé, comme Lincoln, qu'un homme qui ne change pas d'opinion tous les ans est un triste politicien».

L'hon. M. Graham.—«Pourquoi le premier ministre n'aurait-il pas le même privilège?»

Le Dr Manion.—«Pas sans avis».

L'hon. M. Graham.—«C'est cependant ce qu'il faut Lincoln qui ne change pas d'opinion tous les ans est un triste politicien».

Par suite de l'instabilité de notre tarif, personne ne voudrait placer ses fonds dans nos industries. Tous les pays du monde ont d'ailleurs élevé leur réputation financière avec le tarif. L'Angleterre a abandonné quelques temps cette attitude, mais elle y revient lentement.

Les instruments aratoires

Le Dr Manion déclare que l'im-

portation totale des machines aratoires a été de \$4,500,000 et les droits perçus de \$680,000. La population agricole du Canada est de 4,000,000 et sa taxe capitale pour les fermiers est de 17 sous. Mlle MacPhail fait remarquer que tous les fermiers ne restent pas dans l'Ouest et M. Manion reconnaît que beaucoup de cultivateurs habitent aussi l'Ontario et Québec, mais ils vendent 90 p.c. de leurs produits dans les grands centres industriels.

Il se dit prêt à adopter n'importe quelle mesure pour sauver l'Ouest, mais il ne veut pas ruiner l'Est.

Il est honteux de voir les fermiers de l'Ouest se montrer si mécontents pour les Américains qui ont construit contre eux leur mur tarifaire. Au lieu de s'offenser ils présentent l'autre joue. Le plus grand des chrétiens a présenté l'autre joue et il a été crucifié. Je n'ai aucun doute que le même sort attende les progressistes.

M. W. K. Baldwin

Le député libéral de Stanstead trouve des indices de prospérité partout. Il ne trouve pas que trop des notes prennent la route des Etats-Unis. D'autre part il croit que la canalisation du Saint-Laurent serait une chose excellente et il n'existe aucun danger du côté américain. Montréal peut aussi bénéficier des avantages d'un port ouvert pendant les douze mois de l'année, dès que le détroit de Belle-Ile sera débloqué.

M. T. Lucas

Le député progressiste de Victoria (Alberta) dit d'avoir que l'on cherche trop à imputer le mal à celui-ci et à celui-là. Chacun a sa part de responsabilité, mais il est faux que les progressistes soient prêts à vendre leur droit d'aïnesse pour un plat de lentilles.

Il est possible qu'un jour le charbon albertain soit déposé en Ontario par une voie commerciale. Pour le moment, les taux de transport sur les Rocheuses sont trop élevés. L'uniformisation des taxes est le besoin principal de l'extrême-ouest.

L'Alberta est de toutes les provinces les prairies celle qui a souffert le plus de la conservation de l'eau. Les juges devraient être au-dessus de tout soupçon et pour cette raison ils devraient être nommés en vertu d'une autre coutume que le bon vouloir des chefs politiques et placés entre les mains des sociétés légales. Actuellement le banc de la magistrature est donné comme récompense aux fervents du parti.

Lorsque M. Lucas eut fini de parler, le président demanda à la Chambre si elle était prête pour la question et pendant quelques instants devant le silence qui s'éleva, M. Dickie, de Nanaimo (Colombie anglaise) se leva pour parler.

M. Dickie demande l'embargo sur l'exportation des produits du bois. Nos forêts s'épuisent rapidement et le rebondissement est quelquefois impossible, comme dans le cas du pin Douglas.

M. Murray MacLaren

Le député conservateur de St-Jean dit que le premier ministre a expliqué ses revers des provinces maritimes en mettant sur le compte des mécontentements locaux les décisions de la Chambre. Le gouvernement est toujours prêt à donner son appui aux prétentions locales. Les Fermiers ont eu l'an dernier l'entente du Nid-de-Corbeau. Cette année ils reçoivent des réductions sur les instruments aratoires et l'an prochain ils auront probablement la loi sur les biens de l'Hudson. C'est l'intérêt du parti qui guide le gouvernement.

Comme M. Logan il approuve la restriction aux marchandises qui passent par les ports canadiens la protection britannique, le commerce avec les Antilles et la protection donnée au charbon bitumineux. L'Intercolonial est indépendant du Canadian national, car il existe en vertu de lois qui ont précédé celles qui incorporent le réseau national.

C. W. Stewart

Le député progressiste de Humboldt fait remarquer que les propriétés de malheur imputées aux progressistes à la dernière session sont monopolisées par les conservateurs, cette année. Beaucoup de nos citoyens nous quittent, mais seuls les mécontents partent et la tâche du gouvernement est ainsi simplifiée.

Les quatre principales causes des mauvaises conditions qui existent actuellement sont les suivantes: a) les taux réduits des produits de la ferme; b) le coût élevé des instruments aratoires; c) le tarif du transport et d) les taxes. Il est un cas qui lui est personnel. Un taureau a été vendu à Winnipeg de 5 sous de profit et M. MacMaster demande si cette somme inclut les deux sous du chèque.

Depuis 1913 les instruments aratoires ont augmenté de 80 p.c. tandis que le vêtement a haussé de 76 p.c. Toutes les industries souffrent du coût du transport, mais aucune n'en souffre comme l'agriculture. En 1913 le taux était de 25 sous par cent livres de Fort-William à Québec et le chiffre est aujourd'hui de 37 sous. Sur les Grands Lacs les taux ont haussé de 400 p.c. C'est le fermier qui paie le plus cher.

Le général Ross

Le général A. E. Ross, conservateur de Kingston, compare le ministre des Finances à Coué, excepté que les affaires nationales au lieu d'aller de mieux en mieux vont de mal en pis.

L'effet de la législation passée à la dernière session pour le transport sur les Grands Lacs a eu com-

Pour les Canadiens-Français de l'Ontario

Motion de la législature sur la question scolaire ontarienne. — Le Groupe Pie X de l'A. C. J. C.

Le 13 janvier 1915, à la suite de nombreux discours et particulièrement de celui de Sir Lomer Gouin, alors premier ministre, on lui demanda pour le verbe français «au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, le droit de résister aux colères des coliers de l'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler», la Législature du Québec adoptait à l'unanimité la motion suivante:

«Que cette Chambre, sans déroger aux principes de l'autonomie provinciale et sans vouloir en aucune façon intervenir dans les affaires des autres provinces de la Confédération, constate avec regret les divisions qui semblent exister parmi la population de l'Ontario, au sujet des écoles catholiques, et croit qu'il est de l'intérêt du Dominion en général que toutes les questions de ce genre soient envisagées à un point de vue large, généreux et patriotique, se rappelant toujours que l'un des principes fondamentaux de la liberté britannique est la conservation de la propriété des droits et des privilèges des minorités».

Le Canada c'est la patrie des Canadiens, n'est-ce pas? Les Canadiens-français, descendants des découvreurs du pays ont-ils chez eux partout au Canada? Non, c'est tout juste s'ils le sont dans le Québec. Et ils ne seront jamais chez eux en aucune partie du Canada où on leur refusera le droit de conserver leur personnalité, et c'est ce droit qu'on leur ôte en leur refusant un enseignement confessionnel, et c'est ce droit qu'on leur ôte en leur refusant un enseignement confessionnel, et c'est ce droit qu'ils veulent faire reconnaître dans l'Ontario. Les Canadiens-français du Québec aideront-ils les Canadiens-français de l'Ontario dans cette tâche vitale de la conservation de la race? Rappelons-nous que nous sommes tous solidaire, et que n'étant dans

me résultat que 57,000,000 de boisseaux de blé nous pu passer du côté canadien.

Il ridiculise la politique d'économie du gouvernement qui donne des gros salaires à des personnages comme l'auditeur général dont tout le travail est de mettre à la porte des gens qui ne gagnent que 1,000 par année.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

Le débat a été ajourné par M. A. Speakman, progressiste de Red Deer.

L'hon. George P. Graham a déclaré à la fin de la séance que la Chambre siégerait demain à trois heures au lieu de deux.

CE QUE PEUT FAIRE L'EMPAQUETAGE

Le thé se détériore très rapidement au contact de l'air, non seulement par l'oxydation, mais aussi par l'humidité. Cette méthode d'emballage a été faite pour découvrir un emballage efficace et apte à préserver la saveur du thé. La Compagnie «SALADA» Tea fut la première à employer des emballages en plomb, mais il y a quelques années, elle adopta les feuilles d'aluminium parce qu'elles sont plus durables et plus légères que les feuilles en plomb, tout en étant absolument propres et permettant un emballage à l'abri de l'air. Cette méthode d'emballage est reconnue la meilleure pour préserver la saveur du thé. Tout le thé «SALADA» est vendu en paquets d'aluminium à l'abri de l'air.

ROCKLAND, ONT.

Dimanche, le 2 mars, une jolie partie de cartes fut donnée sous les auspices des Enfants de Marie-Grand nombre de prix furent distribués et un délicieux goûter fut ensuite servi au public. Les recettes sont \$158.86. Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu assister à notre partie de cartes. Nous espérons en revoir encore plus d'une autre.

M. et Mme Valmore Lépine sont allés à Ottawa, aux funérailles de Mme T. Godbout.

Mme Adolphe Séguin, M. Wilfrid et Osiar Séguin sont en visite chez M. et Mme Joseph Brunet, qui revient d'un séjour d'un an à Detroit. Il demeurera sur sa ferme de Clarence-Creek, Ont.

M. et Mme Bannen, de Montréal et M. John Charlebois, de Hammond, étaient en visite chez M. Brunet, la semaine dernière.

Mme Adolphe Séguin était en visite chez sa fille, Mme Adolphe Labrèche, de Clarence-Creek.

Naissances: M. et Mme Zolique Danis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous le nom de Joseph-Arthur-Maurice Parrain et marraine: M. Arthur Mérand et Mlle Alma Danis, sœur d'André. Porteuse, Mme Simon Schryer, tante de l'enfant. La mère et l'enfant se portent bien.

AIDE AUX CAN.-FRANÇAIS DE L'ONTARIO

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Veuillez trouver sous ce pli \$..... pour le maintien des écoles libres et la défense des écoles bilingues de l'Ontario.

Signature:..... Adresse:.....

N.B.—Pour éviter les vols, ne pas envoyer de papier-monnaie, mais faire remise par chèque ou mandat de poste. Adresser comme suit M. Alphonse de la ROCHELLE, chef du secrétariat général de l'A. C. J. C., Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

Le Magasin de Satisfaction d'Ottawa

Tissus Lavables pour les Premières Robes Lavables

VOILE RATINE QUADRILLE Un attrayant tissu souple, d'une bonne qualité transparente, en attrayants combinaisons de couleurs de bleu et blanc, mauve et blanc, gris et blanc, pêche et blanc, noir et blanc. 36 pouces de largeur. La verge 95c

VOILE BEADORA ANGLAIS En coloris tamisés, agrémenté de dispositions perlées. Dans les teintes de mauve, noir, marine, abricot, gris et blanc. 38 pcs de largeur. La verge 95c

VOILE RAYON HOMMES Chemises pour Jeunes Gens. Ces chemises se présentent dans la marque Tooke bien connue, faits de tissu imprimé et crépé de bonne qualité, soit unies ou avec plastron et poignets de soie. Tous les plus nouveaux quadrillés et rayés, avec poignets français. Pointures 11½ à 14½. Valant jusqu'à \$2.25. Prix de vente extra spécial \$1.19

Bas pour Hommes, de cachemire et Llama tout laine, faits avec talons et bouts épissés, hauts élastiques. Dans les teintes de gris, fauve, brun et noir. Pointures 9½ à 11½. Extra spécial, la paire 50c

Aubaines au Sous-Sol d'Occasions Tableaux de Caoutchouc, spécialement appropriés à l'usage de la cuisine. Plusieurs coloris. Légères imperfections. Prix courant 85c chacun. Notre prix de Sous-sol d'Occasions seulement 47c

Fers à Onduler Electriques, complets avec cordon et fiche, garantis pour un an. Prix courant \$2.25. Prix du Sous-sol d'Occasions \$1.74

BAS DE PRINTEMPS Bas de Soie, en tissus unis et à point sauté, avec hauts talons épissés, bouts et talons doubles, dans les coloris d'argent, chair, sable, bleu, brun, blanc et noir. 59c

Bas de Soie Holograph, envers de soie, dans les coloris de noir, gris et éponge. La paire \$1.00

Articles d'Usage Madapolam, qualité épaisse, blanchi à l'eau de source, fini absolument pur, confection anglaise, approprié aux sous-vêtements. 40 pcs de largeur. Spécial, la verge 29c

Dessus de Toilette, entre-deux de dentelle, centre uni, 17 pcs x 45 pcs, une bonne valeur pour l'usage de tous les jours. Prix 49c

Toile à Serviettes à Rouleau, qualité pure toile, avec bordure rouge ou bleue, 15 pcs de largeur. Spécial, la verge 25c

Angle Sparks et O'connor

L. N. POULIN

761 Queen 5400

LIMITEE

LES NOUVELLES DE HULL

VERS LES RÉGIONS NEUVES

M. l'abbé Roussel, missionnaire colonisateur dans le district du Sault-Ste-Marie, a vivement intéressé nos ouvriers dimanche après-midi, en leur parlant des grands avantages que présente sa région au point de vue du travail en général.

Les nombreux auditeurs ont littéralement bu ses paroles. Les demandes de renseignements, en public et privé, ont été plus nombreuses que jamais. On ne se serait pas du tout surpris que quelques-uns de nos gens, affectés par le chômage ou fatigués de ne pouvoir vivre en ville qu'au jour le jour, profitassent de l'occasion qui leur a été offerte de se trouver de l'emploi et de se préparer un avenir rempli d'aisance.

En effet, rien n'est plus précieuse, pour un chef de famille surtout, que de lier son sort à celui des industries et des conditions générales du travail dans les villes. Quand l'ouvrage abonde et que la main-d'œuvre est plutôt rare, passe encore, on a du travail et les salaires peuvent être convenables. Mais assez fréquemment, dans un genre d'occupation ou dans un autre, l'activité diminue ou est suspendue complètement et voilà de braves ouvriers jetés sur le pavé, heureux encore si quelques économies les empêchent de recourir à la charité publique.

De plus, la présence de chômeurs peut nuire considérablement aux autres travailleurs, en ce sens qu'elle occasionne ordinairement la baisse des salaires. En vertu de la loi de l'offre et de la demande, dont on use et dont on abuse, le travail devient à vil prix lorsqu'on trouve facilement des employés.

A tous égards, l'engorgement, la surpopulation des villes, est un mal individuel et social, et de ce mal, chose étrange dans un pays aussi jeune que le nôtre, nous souffrons beaucoup.

Il est vrai par ailleurs qu'un ouvrier qui perd son emploi peut se transporter dans une autre ville. Mais est-il bien sûr d'y obtenir de l'ouvrage, de réussir, de pouvoir y vivre en permanence? Va-t-il se condamner ainsi à une vie nomade dont le plus clair résultat est qu'il mourra aussi pauvre qu'il a débuté et vécû? N'est-ce pas là le plus souvent le triste sort de cette catégorie d'ouvriers qu'on appelle les journaliers?

Il existe pourtant un remède assez simple et certain contre ce chômage périodique, ce surpeuplement atroce des villes, cette insécurité du lendemain.

Ce n'est pas de désertier le sol canadien pour passer aux Etats-Unis ou de s'en aller dans d'autres villes du pays, c'est de quitter pour les régions nouvelles, là où il y a beaucoup à faire, où l'on peut se créer un bel avenir. Cela demande sans doute des sacrifices, mais ne sont-ils pas bien compensés par le succès qui attend les âmes assez bien trempées? et à tout prendre, cela ne vaut-il pas cent et cent fois mieux que d'user ses semelles à battre le pavé des rues, de se voir réduit à la misère?

On doutera peut-être que des citoyens puissent faire de bons colons. Il y en a pourtant qui le deviennent; on a cité des cas dimanche dernier. Mais il n'y a pas que du défrichement à faire dans ces endroits encore peu peuplés. Comme l'exposait M. l'abbé Roussel en ce qui regarde le district du Sault-Ste-Marie, on peut y travailler dans les mines, dans les chantiers, dans les scieries, etc. Il y a même des perspectives pour des initiatives commerciales.

En outre, les lots de colonisation sont à la portée de la main, peuvent être très facilement acquis et défrichés à raison d'un acre par année.

Si, on ne veut pas se faire soi-même défricheur et cultivateur, on peut, tout en gagnant sa vie autrement, orienter ses enfants vers le sol, leur en préparer l'accès. Le plus pauvre agriculteur ou colon sera toujours mieux en fin de compte que le citadin pauvre ou malchanceux.

Nous ne savons pas quel résultat immédiat aura dans notre ville la visite et la causerie de M. Roussel. Ce qui est certain, c'est qu'il a indiqué un vrai bon remède contre le chômage et la surpopulation des centres urbains. Comme nous le disions, il a absolument intéressé ses auditeurs et nous souhaitons que son passage décide nos chômeurs ou ceux qui ont assez d'une situation toujours incertaine à tenter une aventure qui peut leur porter bonheur, tout comme elle l'a procuré à d'autres.

Henri LESSARD

MONDANITES

Dimanche, 9 mars, était de passage chez M. et Mme Hyacinthe Madore, rue Laval, Hull, M. et Mme Madore, de Ste-Rose de Lima, ainsi que Mlle Eugénie Laurin, de St-Pierre de Wakefield, sœur de Mme Madore.

M. Hyacinthe Madore, rue Laval, Hull, est de passage à St-Pierre de Wakefield pour quelques jours où il rend visite à M. et Mme Xavier Laurin.

Mardi soir, Mlle Eva Charron réunissait un groupe d'amis intimes. Il y eut chant et musique, amusements divers. Les frais de la musique furent faits par Mlle Jeanne Souhère, E. Tessier et B. Charrette, par M. Laurent Lambelet, violoniste. Du chant fut rendu par M. Emmanuel Smith. Un délicieux goûter fut servi par Mlle Eva Charron et Yvonne Monette.

Étaient présents: — M. et Mme Gauthier, M. et Mme Charron, Mlle J. Souhère, E. Tessier, L. Beaudin, I. Bernard, M. Lajeunesse, E. Charron, Y. Monette, F. Claude, R. Côté, Y. Patenaude, L. Charron, A. Bitourné, Y. Charron, I. Tessier, C. Charron, J. Lafrance, L. Thibert, Y. Galpeau. Messieurs: A. Trépanier, W. Diriger, H. Lemyr, H. Bélinger, M. Couture, L. Lambert, C. Parent, W. Charrette, A. Reinhardt, A. St-Pierre, H. Lévesque, A. Charrette, O. Charron, M. Thibert, A. Charron, E. Smith, R. Charron, Z. Charron.

Tous se séparèrent enchantés d'un bienveillant accueil.

Une amie

La cause de L. Longpré

A la séance de la cour d'assises cet avant-midi; les avocats ont fait leurs discours aux jurés. Mtes Parents et Major l'ont fait au nom de la Couronne, le premier en français, l'autre en anglais, et Mre A. Fournier, avocat de l'accusé Longpré, lui parlait dans les deux langues en faveur de son client. Les jurés rendront tout probablement leur verdict cet après-midi.

DEUX MOTIONS SONT REJETEES

M. N. CHAMPAGNE DEMANDAIT UN JURY A DEMI COMPOSE D'INDIENS ET L'ACQUITTEMENT SANS PROCES D'UN ACCUSEUR, SUR QUESTION DE PROCEDURE.

Les dates des procès de Jean-Baptiste Chabot et de Frank Wabli, ces deux indiens de la région de Maniwaki, accusés d'avoir incité leurs camarades à troubler la paix publique, dans le but d'interrompre des travaux de coupe de bois sur une réserve ont été fixées hier après-midi, par le juge Loranger au 19 et 20 mars. L'avocat des accusés, Mre N. Champagne, C. R., demanda que ses deux clients fussent jugés par un jury dont la moitié des membres seraient des indiens de la tribu des Algonquins. L'avocat de la Couronne, Mre J. A. Parent, C. R., s'objecta, disant que seules les langues française et anglaise étaient officielles dans le pays.

M. Champagne demanda ensuite que Frank Wabli fut libéré de suite, sans subir son procès, parce qu'il a été arrêté sous une autre accusation que celle qui a été soumise au grand jury. La Cour n'a pas acquiescé. M. Parent, se basant sur l'article 872 du code criminel, soutint qu'une accusation pouvait être changée.

DEUXIEME CAUSE DES ASSISES

CELLE DE LEO LONGPRE, ACCUSE DE VIOLENCE SUR PERSONNE. — ELLE SE TERMINE AUJOURD'HUI.

La cause de Léo Longpré de Hull, accusé d'un vol avec violence sur la personne d'un indien du nom de Jack Angus, a occupé la cour toute la journée d'hier et, à cinq heures on ajourna, le juge Loranger invitant les petits jurés à coucher au Palais comme cela doit être lorsqu'une cause dure plus d'une journée.

La cause a commencé à être entendue hier avant-midi à onze heures. Jack Angus a été le premier témoin.

Celui-ci déclara être venu à Ottawa vers le mois de mai dernier dans l'intention de vendre des paniers, Angus demeurant à Fitzroy Harbor. Il ne se souvient pas du jour, ni du mois exact où il traversa à Hull pour se rendre chez Léo Longpré qu'il avait visité déjà plusieurs fois.

Il y acheta de la boisson et paya avec un billet de un dollar. Il avait alors \$21.35 sur lui. Il remit ensuite le reste de son argent dans sa poche intérieure de gilet. Comme il s'en retournait, Léo Longpré marchait en arrière de lui, raconte-t-il, et soudain lui aurait enlevé rapidement la somme qu'il avait.

Angus appela alors pour le valde. Un constable qui était paisin arriva en toute hâte et le transporta à la station de police.

M. A. Fournier, qui défend l'accusé, dans son contre-examen questionna le témoin de si près que ce dernier s'embrouilla un peu dans la relation de ses prétendues transactions avec Longpré, ce jour-là.

M. E. Laroche, de Hull, qui était présent lorsque le constable arrêta Longpré dit avoir trouvé 4 dollars à l'endroit où Longpré a été arrêté. Quand le constable Perron arrêta Longpré celui-ci leva les bras comme pour jeter quelque chose en arrière, mais le constable ne put voir ce que c'était.

La cause se continuait cet avant-midi. Elle se terminera aujourd'hui.

Causes référées à un jury interscandinave

(Presse Associée) CHRISTIANA, 12. — Les représentants de la Suède, de la Norvège, du Danemark et de la Finlande, qui se sont assemblés à Stockholm, ont réglé une convention d'après laquelle tous les différends entre ces nations seraient déferés à un jury interscandinave.

PERDU

SOMME D'ARGENT (billets de banque) à peu près \$23. Les billets étaient pliés sur le long, puis repliés sur le travers, 2 fois, ce qui donnait un grand carré d'A peu près un pouce 3/4. Récompense sera donnée à la personne qui rendra cet argent au Bureau de l'Assurance Métropolitaine, 208 rue Principale, Hull.

CAPSULES ANTALGINE LE MEILLEUR REMÈDE POUR LE MAL DE TÊTE EN VENTE PARTOUT 25¢ FRANCO PAR LA POSTE A. R. FARLEY HULL O.

Retraite pascalle à S-Médard Des Chênes

La retraite pascalle s'ouvrira à St-Médard de Deschênes, dimanche prochain, le 16 pour durer toute la semaine. Le prédicateur sera le R. P. Casimir, O.M.C.

LE CONSEIL DE COMTE ADOPTE DE FAIRE LA PRIERE

LE PREFET ET LE SECRETAIRE-TRESORIER SONT REELUS PAR ACCLAMATION. TEXTE DE LA PRIERE

Une trentaine de maires assistaient ce matin à la première partie de la séance du Conseil de comté de Hull, au bureau d'enregistrement.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, au mois de décembre, le préfet Edward Wallingford, maire de Templeton-Nord, et le notaire F. A. Labelle, secrétaire-trésorier du Conseil, ont été réélus par acclamation pour continuer d'occuper leur charge respective.

L'avocat A. Lesaut, maire de Maniwaki, secondé par M. F. W. Perras, maire de Gracefield, a proposé que suivant en cela l'exemple des gouvernements fédéral et provincial de Québec, ainsi que celui de quelques municipalités, dont celle de Hull, ou autres corps publics, le Conseil du comté de Hull adoptât de faire une prière au début de ses séances. La chose a été unanimement acceptée et le texte soumis a été également l'approbation de tous.

La prière que l'on a choisit se lit ainsi: "O Dieu éternel et tout-puissant, de Qui vient tout pouvoir et procède toute sagesse, par Qui les rois règnent et font les lois justes, nous voici assemblés en Votre présence pour passer des lois destinées à faire le bien et la prospérité de notre comté; accordez-nous, nous Vous en supplions, Dieu de miséricorde, de ne désespérer que ce qui est conforme à Votre volonté, de la rechercher avec prudence, de la connaître avec certitude et de l'accomplir parfaitement pour l'honneur et la gloire de Votre nom et le bonheur de notre comté de Hull.

"Dieu tout-puissant, source de toute bonté, nous Vous prions humblement de bénir Sa Très Gracieuse Majesté le roi Georges, et notre Gracieuse Souveraine, la reine Marie, la reine-mère Alexandra, Edouard, prince de Galles et toute la famille royale. Remplissez-les de votre Saint-Esprit, enrichissez-les de votre grâce céleste, favorisez-les de tout le bonheur possible et introduisez-les dans Votre royaume éternel. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Amen."

La séance a été ajournée à cet après-midi. Les maires prennent à l'hôtel Windsor le dîner que leur offre le préfet Wallingford.

INSTITUTRICES

Le syndicat des institutrices a sa réunion régulière à 4.45 heures demain après-midi à la Bourse du Travail.

LA LUTTE POUR LA PROHIBITION

ON FONDE A OTTAWA UNE NOUVELLE SOCIETE PROHIBITIONNISTE HIER SOIR. Une nouvelle société de tempérance a été constituée hier soir à la salle du conseil municipal où une nombreuse assemblée de prohibitionnistes a été tenue sous la présidence de M. T. G. Raynor. Plusieurs femmes étaient présentes. L'assemblée a été unanime dans son attitude sur la prohibition qu'elle veut résolument maintenir. Les orateurs ont tous insisté sur l'urgence de serrer les rangs en prévision du prochain plébiscite sur la prohibition en Ontario.

L'ancienne société de tempérance d'Ottawa a été dissoute pour céder la place à une nouvelle société constituée des représentants des différentes sectes protestantes et des sociétés anglaises de tempérance. Un comité provisoire a été constitué pour les fins de l'organisation. Ce comité est composé de MM. T. G. Raynor, R. McGiffen, le commissaire J. P. Balharrie, M. Bélanger, A. A. Crawley, J. J. Groves, James Latimer, J. R. Ford, L. N. Poulin, Matthew Orme, J. A. Machado, W. E. McCaighery, W. M. Southam, H. C. Shipman, T. H. Hutchinson, Staff-Major A. Layman, Ech. E. D. Lowe, A. W. Brown, Dr. J. W. Robertson, J. G. York, Mmes W. W. Willey, Church, Denault, J. Clouthier, Kirk, Sherwood et J. Wilson.

LE CANADA RECEVRA DE HUIT A DIX MILLIONS

LONDRES, 12. — Une dépêche annonce que le rajustement des comptes entre le Canada et la Grande-Bretagne concernant les dépenses de guerre a été décidé et que le Canada vient de connaître les sommes qui lui seront remises. Le Dominion recevra de la Grande-Bretagne certaines obligations et de l'argent comptant. Le remboursement total sera entre \$8,000,000 et \$10,000,000. Le paiement se fera le premier avril.

Il y a un peu plus d'un an le Canada réclamait de la Grande-Bretagne la somme de \$32,000,000 en sommes dues par suite des dépenses de la guerre. L'Angleterre prétendait ne devoir au Canada qu'une somme bien moins considérable. Pendant que les hostilités duraient encore, le Dominion avait avancé au gouvernement de Grande-Bretagne une somme de \$1,000,000,000, et pendant que les soldats canadiens se trouvaient en Angleterre le gouvernement de Londres les a nourris, vêtus, même fournis de monnaie anglaise. De temps à autre on faisait des rajustements et en mars 1920 le Canada se trouvait créancier de \$100,000,000.

Le Canada demandait que l'Angleterre fasse dernièrement ses remboursements en prenant bon titre au cours actuel du change, mais l'Angleterre voulait avoir le pair (\$4.86%) pour sa livre, bien qu'elle n'ait pas payé les emprunts canadiens à ce taux. Finalement on a remis la considération de la question à M. Asquith comme seul juge de la cause et l'Angleterre a gagné. Ainsi le Canada aura \$8,000,000. Le gouvernement du Dominion n'était pas encore hier soir ni ce matin officiellement averti de ce rajustement.

ALFRED, ONT. 6 mars 1924 Spécial au "Droit". Le 14 février dernier est décédé après quatre jours de maladie, à l'hôpital de la rue Water, Ottawa, M. Armand Drouin. Le défunt était âgé de 37 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, sa femme, née Rosa Lalonde, et trois jeunes enfants: Jeanne, 8 ans; Mérelle, 5 ans et Renée, 3 ans; sa mère, Mme M. Drouin; son frère, M. Ovide et deux sœurs, Alice, Mme Alfred Larivière et Mlle Marie-Ange Drouin.

Au service, agissaient comme porteurs: MM. N. Lalonde, J. Duhamel, James Drouin, Henri Parisien, D. Prêlent, Dr. Cadieux, ses cousins. M. l'abbé Desjardins chanta le service accompagné de diacre et de sous-diacre.

Nos sympathies à la famille éplorée.

LAC STE-MARIE

7 mars, 1924. Naissance M. et Mme O. Lachapelle font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils: Joseph-Olivier Edmond-Ovila. Parrain et marraine, M. N. Carpentier et Mlle J. Carpentier, de Gracefield, oncle et tante de l'enfant. Porteuze, Mme Damase Lachapelle, grand-mère. Visiteurs: M. Beaulieu d'Ottawa, Fortier agent des terres, Martel, Bonhomme, de Papineauville, Huot, opticien de Montréal, étaient de passage ici cette semaine.

M. Théo. Barbeau, marchand, vient de faire l'acquisition d'un superbe radio qui lui permettra de goûter de la bonne musique, et autres surprises. A remarquer que le "Droit" donne chaque jour un magnifique programme de radio.

En voyage: Mlle D. Lachapelle est allée à Bouchette, où elle sera l'hôte de sa sœur, Mme Courchesne, Mlle l'Écuyer, inst., est allé à Gracefield chez ses parents et amis.

M. Paul Lachapelle est parti pour l'hôpital, suivre un traitement.

MM. O. Legault et F. Robillard, qui ont passé quelques mois parmi nous, sont retournés à Calumet.

Dimanche dernier un groupe d'amis dont M. et Mme W. Laramee, Mme E. Poirier et ses jeunes filles.

SANTE MEILLEURE POUR LES FEMMES

Toute femme qui s'arrête à considérer le résultat d'un questionnaire que la "Lydia E. Pinkham Medicine Co." de Cobourg, Ont., a envoyé récemment, admettra en toute justice l'efficacité de cet ancien remède de racines et herbes, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. On a reçu cinquante mille réponses, et sur chaque 100 femmes 98 ont déclaré qu'elles avaient bénéficié ou avaient été ramenées à la santé par son emploi. Ceci signifie santé meilleure pour les femmes de l'Amérique. Toute femme qui souffre de quelconque affection ou faiblesse particulière à son sexe, gagnera certainement à donner un essai raisonnable au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

ST-LOUIS DE GONZAGUE

7 mars, 1924. Mariage: Le 13 février, a été béni à l'église de St-Louis de Gonzague le mariage de Mlle Alida Labelle, fille de M. Noël Labelle, cultivateur de St-Louis de Gonzague, à M. Duvida Beaulieu, fils de M. François Beaulieu, cultivateur. Les mariés habiteront Ormstown.

L'école No 5 est fermée pour cette semaine. L'institutrice est allée à Montréal voir un spécialiste pour sa vue.

Décès Dans la nuit du 13 février, M. et Mme Fabien Faubert ont eu la douleur de perdre leur fils plein-âge, Lucien, âgé de 9 ans. Ce jeune enfant est mort d'une attaque d'appendicite. Son service fut chanté le 16 par M. le curé Préville. La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

Le 27 février, a été béni à l'église de St-Louis de Gonzague le mariage de Mlle D. Vinet, fille de M. Jean-Baptiste Vinet, cultivateur de St-Louis de Gonzague à M. Georges Parent, fils de M. Jean-Baptiste Parent, cultivateur de St-Etienne.

Ces jours derniers, M. Rodolphe et Mlle Marie-Anne Billette étaient en promenade chez des parents. Dimanche le 2 mars, M. et Mme Vital Brunet étaient en promenade.

Le 29 février, MM. Antoine, Zénon et Mlle Béatrice Labege, Mlle Marie-Jeanne et Cécile Primeau et plusieurs autres sont allés à Montréal et sont revenus cette semaine enchantés de leur promenade.

M. et Mme Albini Pinonnault sont revenus de leur voyage à St-Albert.

Un souper se donnait, le 4 au soir, chez M. Zénon Labelle. Parents et amis s'y rendirent nombreux. Y prirent part: M. et Mme Noël Labelle, Mlle Bertha, Elise et Lucie Labelle, MM. et Mmes Vitalien et Albert Berthiaume, MM. Amédée et Eugène Labelle, Mlle Rosina et Méria Labelle, M. et Mme Zénon Meloche, M. et Mme Donat Meloche, Mme Emélie Meloche, Mlle Marie-Rose, Florinda et Méria Meloche, M. Raoul Meloche, M. et Mme Joseph Labelle et leur famille, M. et Mme Louis Mahou. Souper, partie de cartes, chants, tout concourut à assurer une amusante et intéressante veillée.

Lundi, le 3 mars, une grande réunion eut lieu chez M. Dalvida Dureneau. Un grand nombre de parents et amis y assistèrent.

ORLEANS, ONT.

7 mars, 1924. Académie St-Joseph d'Orléans, sous la direction des RR. SS. Grises de la Croix. Voici les rangs mérités par les élèves:

5ème cours:—Antoinette Montpetit. 4ème cours, 2ème année, Lyla Perreault, Yvonne Montpetit, Rhéa Vinette, Georgette Lazon, etc.

4ème cours, 1ère année, Henri Trétreau, Alma Duford, Lucien Barnabé. 3ème cours, 2ème année, Ida Rocque Mildred Perreault, Annette Duford.

3ème cours, 1ère année, Lucile Lefebvre, Juliette Parizeau, Léonie Montpetit. 2ème cours, 2ème année, Antoinette Gervais, Jean-M. Gamache, Hubert Casselman, Florian Bourget.

2ème cours, 1ère année, Aurèle Brisebois, Marguerite Major. 1er cours, 2ème année, Ubalde Bélière, Albert Dupuis Agathe Perreault.

1er cours 1ère année, Lucien Guy, Edouard Major, Valéda Dupuis.

Cours Préparatoire, George Rocque, Alphonse Bourget, Jeanne Bourget.

Euchère: Notre dernière partie de cartes a rapporté la jolie somme de \$200, profit net. C'est un beau succès. Nos félicitations aux organisateurs les "Conseillers du Poli-

APPEL HILL

7 mars, 1924. (Spécial au "Droit") M. et Mme Emile Beauré ont le plaisir d'annoncer la naissance, 2 mars, de Paul-Alphonse, Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Dubeau, grands-parents du nouveau-né.

Le 3 mars, grande soirée chez M. Amédée Dubeau. Y prirent part: MM. et Mmes Albert Laflamme, Albini Bertrand, d'Alexandria, Miles A. et B. Sauvé, MM. H. Sauvé et Mme. Garceau, de Lancaster, Albert Levret, Raoul Laflamme, Louis Allinot; Rod., E. et Jos. Lefebvre, A. Tyo, F. Délorime, F. et J. Gagner, Paul Bédard, A. Beauré, E. Beauré, Miles Cl. et Th. Bédard, I. Beauré et Ch. St-Gégin, A. Allinot, MM. E. Valade, John Jacob, etc.

SHAWINIGAN FALLS

6 mars, 1924. Les chevaliers de Colomb de notre ville ont donné dernièrement deux soirées récréatives au cours desquelles des amateurs, membres du conseil local, ont interprété "Monsieur Gavoche", une spirituelle comédie d'Antony Mars.

Les personnes qui ont assisté à ces représentations s'accordent généralement à dire que nos amateurs ont remporté un bon succès. Tous les personnages semblaient parfaitement à l'aise dans leur rôle respectif. En outre de la pièce, il y eut du chant et de la musique, contribuant également d'amateurs locaux. La symphonie de Shawinigan sous la direction de M. M. J. E. Drolet, a joué plusieurs morceaux de son répertoire.

La question de l'annexion à notre ville de la municipalité de Shawinigan-Est, mieux connue sous le nom de "terrains Frigon", est de plus en plus à l'ordre du jour. Dimanche dernier, il y eut une assemblée de tenue au Poste No. 1, au cours de laquelle les contribuables ont pu entendre discuter quelques partisans ainsi que certains adversaires du projet.

Mardi matin, la brigade du feu était appelée pour se rendre au coin de l'Avenue Tamarac et de Troisième rue. Il ne s'agissait que d'un feu de cheminée qui fut vite éteint.

Une équipe de hockey choisie parmi les plus habiles des jeunes joueurs de notre ville rencontra dimanche après-midi une équipe des Trois-Rivières. Après une brillante partie, nos joueurs remportèrent la palme en triomphant de leurs adversaires par un score de 2 à 1. Quelques centaines de personnes s'étaient rendues à l'aréna pour être témoins de cette partie qui fut très intéressante.

Notre équipe senior de hockey est allée à La Tuque dimanche dernier, pour se faire donner un autre blanchissage par la vaillante équipe du Nord. La Tuque s'est ainsi assurée le championnat de la Ligue de la Vallée du St-Maurice. Notre équipe, à qui il manquait

quelques-uns de ses meilleurs joueurs légitimement empêchés d'être au poste, n'accomplit guère une victoire, et l'eut-elle remportée, elle n'aurait guère de chances de remporter le championnat. La Tuque ayant déjà une avance de trois points. Tout en arrivant à la deuxième position, il nous fait plaisir de rendre à nos joueurs le témoignage qu'ils ont fait bonne figure en toutes circonstances. S'ils n'ont pu réussir, malgré leurs efforts, à se classer premiers, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas fait de beau travail, car, ils ont procuré à notre population le plaisir d'assister à de vraies belles parties. L'encouragement, d'un autre côté n'a pas fait défaut, l'assistance a toujours été nombreuse. Il est à espérer que la Ligue existera encore à la prochaine saison et que cette fois, notre équipe pourra se placer au premier rang.

BOURGET

5 mars, 1924. Décès: M. et Mme J.-B. Groulx ont eu la douleur de perdre un de leurs enfants, âgés de onze ans. L'enfant a succombé à la diphtérie après quelques jours de maladie seulement.

Naissance: M. et Mme Joseph Marcell, née Marguerite Bouvière, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Rodolphe, Gilbert, Parrain et marraine, Ubalde et Alberta Marcell, frère et sœur de l'enfant.

Euchère: Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès de notre partie de cartes; et les organisateurs et les donateurs des magnifiques prix et les assistants. Les prix des hommes ont été gagnés par MM. Oscar Ethier et Ubalde Charette. Les prix des dames, par Mlle Jeanne Longtin et Denise Deneault. Le prix d'entrée un \$2.50 en or, don de M. le curé Landry, de Hammond, fut gagné par M. Jean Baptiste Bélanger.

Il y eut chant, musique et déclamations: "Les petits oiseaux", par M. le curé Landry; "Le l'attendrai" par G.-C. Lazon; "L'ancien", par Ernest Hurlbut; "Le Tricot de laine" et "Les Golettes" par un groupe d'élèves. Au piano: Mlle A. Landry, Mlle R.-A. Gagné.

DECLAMATIONS: "Si j'étais Roi" par Emilien Auger; "Jésus à l'Enfer", par Rose Boileau; "La Pie et la colombe" par Eug. Auger; "L'Avengle et le Paralytique" par G. Charrette; "Mon futur m'a trompé", par Valéda Chénier; "Le petit Rossignol" par Bernard Lalonde et "Nos Défricheurs" par Donat Goulet.

FIELD, ONT.

7 mars, 1924. Dimanche dernier, ont pris le souper chez M. A. Lalonde: M. et Mme A. Lafond, M. et Mme F. Lalonde, M. et Mme A. Lalonde et Mlle C. St-Amour. Durant la soirée il y eut une chaude partie de cartes.

Mlle C. St-Amour, inst., allait rendre visite à ses parents de Verrier, vendredi dernier. C'est avec joie que nous apprenons aux parents et amis de Mme Omer Lamoureux qu'elle est maintenant très bien.

M. F. Boyle est retenu chez lui, cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La semaine dernière, Mme D. Morin allait conduire sa mère.

FIELD, ONT.

7 mars, 1924. Dimanche dernier, ont pris le souper chez M. A. Lalonde: M. et Mme A. Lafond, M. et Mme F. Lalonde, M. et Mme A. Lalonde et Mlle C. St-Amour. Durant la soirée il y eut une chaude partie de cartes.

Mlle C. St-Amour, inst., allait rendre visite à ses parents de Verrier, vendredi dernier. C'est avec joie que nous apprenons aux parents et amis de Mme Omer Lamoureux qu'elle est maintenant très bien.

M. F. Boyle est retenu chez lui, cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La semaine dernière, Mme D. Morin allait conduire sa mère.

FIELD, ONT.

7 mars, 1924. Dimanche dernier, ont pris le souper chez M. A. Lalonde: M. et Mme A. Lafond, M. et Mme F. Lalonde, M. et Mme A. Lalonde et Mlle C. St-Amour. Durant la soirée il y eut une chaude partie de cartes.

Mlle C. St-Amour, inst., allait rendre visite à ses parents de Verrier, vendredi dernier. C'est avec joie que nous apprenons aux parents et amis de Mme Omer Lamoureux qu'elle est maintenant très bien.

M. F. Boyle est retenu chez lui, cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La semaine dernière, Mme D. Morin allait conduire sa mère.

FIELD, ONT.

7 mars, 1924. Dimanche dernier, ont pris le souper chez M. A. Lalonde: M. et Mme A. Lafond, M. et Mme F. Lalonde, M. et Mme A. Lalonde et Mlle C. St-Amour. Durant la soirée il y eut une chaude partie de cartes.

Mlle C. St-Amour, inst., allait rendre visite à ses parents de Verrier, vendredi dernier. C'est avec joie que nous apprenons aux parents et amis de Mme Omer Lamoureux qu'elle est maintenant très bien.

M. F. Boyle est retenu chez lui, cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La semaine dernière, Mme D. Morin allait conduire sa mère.

FIELD, ONT.

7 mars, 1924. Dimanche dernier, ont pris le souper chez M. A. Lalonde: M. et Mme A.

LEGISLATURE D'ONTARIO

LE PROJET DE LOI AUTORISANT UN PLÉBISCITE SUR LA LIQUEUR ADOPTÉ EN DEUXIÈME LECTURE

Les progressistes proposent un renvoi à six mois de la question — Cet amendement est défilé — Le débat dure de 3 heures de l'après-midi à minuit.

M. BELANGER

TORONTO, 12.—A 12 heures ce matin, le gouvernement Ferguson a fait adopter en seconde lecture son bill autorisant un plébiscite sur la loi de tempérance d'Ontario.

A l'exception de M. Peter Henan travailliste, Kenora, et de M. Callan travailliste, Rainy River, tous les progressistes ont appuyé la motion de M. Manning Doherty en vue d'un renvoi de six mois. Le groupe libéral vota contre la motion avec le gouvernement. Le vote fut de 80 à 22 contre, les libéraux s'y opposant.

Le vote fut précédé d'une attaque virulente de la part du premier ministre Ferguson sur les motifs qui ont inspiré l'ex-procureur général Roney dans sa demande d'ajournement du débat.

Dans son discours, M. Ferguson a déclaré que la loi de tempérance est une législation pour la prochaine session si le vote est favorable.

La Chambre s'est beaucoup intéressée au débat, qui a duré de trois heures de l'après-midi jusqu'à minuit. Les galeries étaient remplies de gens même que les corridors.

Le premier ministre déclara que l'ex-procureur général avait envoyé un message télégraphique à la fin de la séance des messages télégraphiques diverses circulations en vue de propagande, ce qui amena un déluge de télégrammes adressés aux députés.

L'hon. D. Carmichael proposa un amendement à l'amendement et le premier ministre déclara qu'il n'aurait pas le droit de proposer un tel amendement. Le projet de loi fut renvoyé à six mois, ce qui fut proposé du côté des fermiers, ayant pour parrain l'hon. Manning Doherty.

L'amendement à l'amendement fut défilé: "Que cette Chambre n'ait plus rien à faire avec ce bill, jusqu'à ce que le premier ministre ait donné à la Chambre l'assurance que de la part du gouvernement, il existe un désir manifeste de changement dans la loi et d'autoriser le gouvernement à croire que la public désire réellement une modification; et jusqu'à ce que le gouvernement ait soumis aux cours après la loi des questions constitutionnelles, la question de savoir si le bill ressort de l'assemblée législative, et enfin jusqu'à ce qu'une réponse à une telle question ait été donnée par les cours".

M. Roney prétendit que le bill ne pouvait être adopté constitutionnellement par la Chambre. M. Aurélien Bélanger, Russell, dit qu'il n'était pas d'accord avec le gouvernement parlementaire ou le gouvernement responsable. Le gouvernement par l'intermédiaire du premier ministre et de M. Nickle, a soutenu que le bill était tout à fait constitutionnel.

M. BELANGER
M. Bélanger dit que la loi était une fautive conception, du gouvernement responsable et une dérogation aux prérogatives des députés. Ceux-ci devraient se laisser guider par le devoir et non pas par l'esprit de parti, en faisant appel aux contributeurs pour s'opposer au bill. Ce n'est pas la même question que celle de la législation. C'est simplement une législation du gouvernement laissant entendre qu'il est incompétent à élaborer une législation, qu'il n'a le droit politique et qu'il veut se faire autoriser à légiférer au cours de la session. Une des clauses de ce bill est qu'une telle législation doit être approuvée à la prochaine session — une expression de remerciements par une infraction des droits de la Chambre. Cela est contraire à la responsabilité du gouvernement.

M. Bélanger dit qu'il renvoyait à six mois, parce que les mêmes problèmes se présenteraient dans un an, qu'il se présente aujourd'hui, le parti libéral est aujourd'hui dans une position qui ne serait pas la même s'il n'y avait eu de la part des députés et à empêcher la lésion de leurs droits par le cabinet.

L'hon. M. Carmichael déclara qu'il n'y avait rien de tel que le premier ministre et mis un frein à l'ivrognerie bien que peut-être elle n'ait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est d'avis qu'il serait recommandable de modifier la loi, de telle sorte que ceux qui viennent de la boisson illégalement soient condamnés à la prison sans option d'amende.

M. Lewis, Toronto-Nord-Est, dit qu'il n'y avait rien de tel que le premier ministre et mis un frein à l'ivrognerie bien que peut-être elle n'ait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est d'avis qu'il serait recommandable de modifier la loi, de telle sorte que ceux qui viennent de la boisson illégalement soient condamnés à la prison sans option d'amende.

M. Lewis, Toronto-Nord-Est, dit qu'il n'y avait rien de tel que le premier ministre et mis un frein à l'ivrognerie bien que peut-être elle n'ait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est d'avis qu'il serait recommandable de modifier la loi, de telle sorte que ceux qui viennent de la boisson illégalement soient condamnés à la prison sans option d'amende.

M. Lewis, Toronto-Nord-Est, dit qu'il n'y avait rien de tel que le premier ministre et mis un frein à l'ivrognerie bien que peut-être elle n'ait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est d'avis qu'il serait recommandable de modifier la loi, de telle sorte que ceux qui viennent de la boisson illégalement soient condamnés à la prison sans option d'amende.

M. Lewis, Toronto-Nord-Est, dit qu'il n'y avait rien de tel que le premier ministre et mis un frein à l'ivrognerie bien que peut-être elle n'ait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est d'avis qu'il serait recommandable de modifier la loi, de telle sorte que ceux qui viennent de la boisson illégalement soient condamnés à la prison sans option d'amende.

M. Lewis, Toronto-Nord-Est, dit qu'il n'y avait rien de tel que le premier ministre et mis un frein à l'ivrognerie bien que peut-être elle n'ait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est d'avis qu'il serait recommandable de modifier la loi, de telle sorte que ceux qui viennent de la boisson illégalement soient condamnés à la prison sans option d'amende.

M. Lewis, Toronto-Nord-Est, dit qu'il n'y avait rien de tel que le premier ministre et mis un frein à l'ivrognerie bien que peut-être elle n'ait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est d'avis qu'il serait recommandable de modifier la loi, de telle sorte que ceux qui viennent de la boisson illégalement soient condamnés à la prison sans option d'amende.

M. Lewis, Toronto-Nord-Est, dit qu'il n'y avait rien de tel que le premier ministre et mis un frein à l'ivrognerie bien que peut-être elle n'ait eu tout le succès qu'on en attendait. Il est d'avis qu'il serait recommandable de modifier la loi, de telle sorte que ceux qui viennent de la boisson illégalement soient condamnés à la prison sans option d'amende.

ment. La confiance, qui avait été passablement ébranlée jusqu'ici, semble renaitre, mais les Français savent que le plus rude de la bataille n'est pas encore passé.

EXEMPTION D'IMPÔTS
La Chambre vient de voter l'exemption d'impôts sur le revenu pour les obligations de la dette nationale par un scrutin de 425 à 135, et l'impression qui en est résultée a été très favorable. On espère qu'ainsi ces obligations continueront d'abonder sur le marché et que la Banque de France ne se verra pas obligée de recourir à de nouveaux emprunts pour rencontrer les remboursements.

M. De Lasteyries, ministre des Finances, demande l'adoption du bill au plus tôt, et comme les radicaux votaient pour le gouvernement, il est expliqué comme il suit leur attitude: "La nation est résolue de travailler à son salut lorsque la population donne des raisons de vivre. On peut avoir confiance dans les obligations nationales de la part du gouvernement dans les obligations de la défense nationale, que le gouvernement protégera toujours, tout comme la monnaie du pays".

La Chambre des députés n'a mis que quelques minutes à adopter le bill d'exemption de taxes pour ces obligations, que le ministre de Lasteyries avait présenté à l'approbation des députés.

BOURSE AMÉRICAINNE
NEW YORK, 12.—L'énergie de la France dans sa lutte pour le franc et ses projets d'emprunter des Etats-Unis une somme de \$50,000,000 pour mettre à l'équilibre dans l'échange international ont comme conquis la faveur de la Bourse américaine qui a fait meilleure mine à l'unité monétaire française. Au commencement de la journée d'hier le franc ne valait guère plus de \$0.037 et à la fin de la journée il était monté à \$0.03875, ce qui est une augmentation d'une quarantaine de points sur la baisse la plus prononcée qui se soit effectuée jusqu'ici.

Tard hier soir on apprenait de source officielle que le gouvernement français était en négociation avec les Etats-Unis au sujet d'un emprunt considérable. Bien que la transaction ne soit pas définitivement conclue, l'influence se fait déjà sentir sur la Bourse. Le livre sterling se vendait à \$4.30, ce qui est une augmentation de 1/2 point, et le franc belge a gagné 1/2 point.

Les marchés sont meilleurs et se sont prolongés jusqu'à six heures hier soir, ce qui est deux heures de plus que d'habitude.

COMMENT
Suite de la 1ère page
Caza, on le sollicite et celui-ci vend deux bouteilles de Cognac à ceux qu'ils croyaient des étrangers. Caza est arrêté et envoyé 30 jours en prison. Le cas de Legros est analogue.

Cherbonneau est marchand et maître de poste dans son village. Après la messe le dimanche, alors que les gens de la place entrent au magasin pour chercher leur courrier et acheter quelques effets, des officiers arrivent avec leurs femmes et leurs enfants. Ils demandent du lait pour les enfants, des rafraîchissements pour les femmes. Celles-ci ont même dité dans la maison de Charbonneau. Les hommes pendant que Charbonneau est encore dans le magasin, prennent deux bouteilles de bière dans la glacière et donnent 50 sous à Madame Charbonneau. En passant dans le magasin ils jettent un autre pièce de 50 sous à Charbonneau. Celui-ci est arrêté quatre semaines plus tard, mais le juge Monet renvoie la cause en dénonçant cette manière de faire des causes.

Viau était un commis de la Commission des Liqueurs à Valleyfield où de nombreux magasins ont fait un chiffre d'affaires de \$1,200,000. Le dernier, dans une ville de 10,000 âmes. Viau aurait vendu deux bouteilles à la fois au même homme, lequel aurait été un officier de la Commission. Il est arrêté, la cause est remise 12 ou 15 fois et le magistrat Maren le déclare coupable, mais suspend la sentence.

M. ANAT. BOUCHER
VIEND DE MOURIR
UN DESCENDANT DE L'ANCIEN GOUVERNEUR DE TROIS-RIVIÈRES.

Le courrier de France nous apporte la nouvelle de la mort soudaine, à Paris, au cours d'une conférence, à laquelle il assistait, de M. Anatole Boucher de Boucherville, ancien surintendant de l'Instruction publique à l'île Maurice, ancien directeur du journal "Croix et Patrie". La douloureuse nouvelle surprendra profondément tous ceux qui ont connu M. de Boucherville. Rien ne le faisait prévoir, et le courrier même qui nous l'apportait à l'un des parents du regretté défunt, M. Montarville de la Bruère, une longue lettre de M. de Boucherville où rien ne trahissait la moindre fatigue.

M. de Boucherville était un grand colonisateur, ancien gouverneur des Trois-Rivières et fondateur de Boucherville. L'un de ses ancêtres, officier de la marine française, était allé s'établir à Maurice et y avait fait souche. M. de Boucherville avait joué dans la presse et dans la vie publique de son île natale un rôle considérable. Il s'y était fait le champion de la pensée catholique et de la tradition française. Il s'y était battu pour la reconnaissance du principe de bon sens pour lequel combattait présentement nos compatriotes franco-canadiens: l'emploi de la langue maternelle comme véhicule de l'enseignement.

M. de Boucherville se tenait en constantes relations avec ses parents du Canada. Il échangeait notamment une abondante correspondance avec l'ancien surintendant de l'Instruction publique de notre province, M. Boucher de la Bruère. On sait avec quelle joie il accepta, à l'automne de 1922, de visiter le pays de ses aïeux et que pour lui-même et pour ses enfants descendant de l'une de nos plus glorieuses familles.

M. de Boucherville avait garcé au Canada une affection profonde. Il semble bien même que ce soit notre pays qui ait bénéficié de son dernier travail littéraire. Le "Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement" nous apporte en effet, dans sa livraison de janvier, un article de lui sur "l'École au Canada français", et nous savons que cette étude doit avoir une suite.

M. de Boucherville avait garcé au Canada une affection profonde. Il semble bien même que ce soit notre pays qui ait bénéficié de son dernier travail littéraire. Le "Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement" nous apporte en effet, dans sa livraison de janvier, un article de lui sur "l'École au Canada français", et nous savons que cette étude doit avoir une suite.

M. de Boucherville avait garcé au Canada une affection profonde. Il semble bien même que ce soit notre pays qui ait bénéficié de son dernier travail littéraire. Le "Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement" nous apporte en effet, dans sa livraison de janvier, un article de lui sur "l'École au Canada français", et nous savons que cette étude doit avoir une suite.

M. de Boucherville avait garcé au Canada une affection profonde. Il semble bien même que ce soit notre pays qui ait bénéficié de son dernier travail littéraire. Le "Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement" nous apporte en effet, dans sa livraison de janvier, un article de lui sur "l'École au Canada français", et nous savons que cette étude doit avoir une suite.

M. de Boucherville avait garcé au Canada une affection profonde. Il semble bien même que ce soit notre pays qui ait bénéficié de son dernier travail littéraire. Le "Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement" nous apporte en effet, dans sa livraison de janvier, un article de lui sur "l'École au Canada français", et nous savons que cette étude doit avoir une suite.

M. de Boucherville avait garcé au Canada une affection profonde. Il semble bien même que ce soit notre pays qui ait bénéficié de son dernier travail littéraire. Le "Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement" nous apporte en effet, dans sa livraison de janvier, un article de lui sur "l'École au Canada français", et nous savons que cette étude doit avoir une suite.

M. de Boucherville avait garcé au Canada une affection profonde. Il semble bien même que ce soit notre pays qui ait bénéficié de son dernier travail littéraire. Le "Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement" nous apporte en effet, dans sa livraison de janvier, un article de lui sur "l'École au Canada français", et nous savons que cette étude doit avoir une suite.

M. de Boucherville avait garcé au Canada une affection profonde. Il semble bien même que ce soit notre pays qui ait bénéficié de son dernier travail littéraire. Le "Bulletin de la Société générale d'Education et d'Enseignement" nous apporte en effet, dans sa livraison de janvier, un article de lui sur "l'École au Canada français", et nous savons que cette étude doit avoir une suite.

ED. McLEAN
A TÉMOIGNÉ

LE PUBLICISTE DIT QU'IL NE CONNAÎT RIEN DE L'AFFAIRE DE TEA POT DOME.

De la Presse Associée
WASHINGTON, 12.—Edward McLean, publiciste du Washington Post, et un des personnages les plus importants dans le scandale pétrolier a déclaré aujourd'hui qu'il n'a jamais eu connaissance de l'affaire de Tea Pot Dome.

Il a déclaré aussi qu'il n'avait jamais eu d'intérêts, directs ou indirects dans les compagnies Sinclair et Doheny et qu'il ne savait rien de plus du programme de louage que ce qui a été publié dans les journaux.

Dans une déclaration écrite qu'il a lue devant le comité, le publiciste n'a fait aucune allusion à son témoignage contradictoire précédent au sujet de l'emprunt, et lorsqu'on attira son attention sur ce sujet il dit qu'il n'avait plus rien à ajouter.

Dans une déclaration écrite qu'il a lue devant le comité, le publiciste n'a fait aucune allusion à son témoignage contradictoire précédent au sujet de l'emprunt, et lorsqu'on attira son attention sur ce sujet il dit qu'il n'avait plus rien à ajouter.

Interrogé, il dit qu'il avait cherché partout pour les talons des chèques qu'il dit avoir donnés à Fall, mais qu'il n'avait pu les retrouver.

"N'y en-a-t-il jamais eu?" demanda le sénateur Walsh, démocrate du Montana.

"Mais certainement, sénateur, si je me souviens bien comme je vous l'ai dit d'ailleurs", répondit McLean.

McLean dit ensuite qu'au cours d'une conférence qu'il avait eu avec Fall à Atlantic City, au mois de décembre dernier, Fall lui avait demandé s'il avait dit qu'il avait prêté \$100,000, en espèce sonnante plutôt qu'en chèques.

"Fall m'a déclaré que cet emprunt n'avait aucun rapport à l'affaire Sinclair et Tea Pot Dome", McLean dit que son crédit était bon dans le temps, et qu'il aurait même pu trouver \$200,000 si la chose avait été nécessaire.

Il ajoute que Fall avait consenti à l'avertir, avant de négocier les chèques.

UN OURAGAN
Suite de la 1ère page
des Etats-Unis, à partir du Maine jusque dans le sud. Le transport a été paralysé, les communications télégraphiques et téléphoniques ont été endommagées et de grands dommages ont été causés à la propriété.

On rapporte sept pertes de vie causées par la tempête. On prédit hier pour le soir et pour aujourd'hui la continuation du vent, de la pluie et de la neige, vu que la tempête se dirigeait vers le nord. A Norfolk, Va., il y a quatre pieds de neige, qui empêche la circulation des trains.

LA SUISSE GARDERA ABDUL MEDJID A UNE CONDITION
IL DEVRA S'ABSTENIR DE TOUTE ACTIVITE OU PROPAGANDE RELIGIEUSE ET POLITIQUE.

BERNE, Suisse, 12.—Bien que le gouvernement de la Suisse n'ait encore pris aucune décision au sujet d'Abdul Medjid, le calife, on croit qu'il lui permettra de résider en Suisse à condition qu'il s'abstienne de toute propagande religieuse ou politique. Une répétition de son appel aux Mahométans, demandant un congrès islamique, par exemple serait une cause de déportation.

LE CALIFAT D'HUSSEIN
(De la Presse Associée)
JERUSALEM, 12.—Le conseil suprême Mahométan a déclaré que le califat serait offert au roi Hussein de l'Hedjaz à condition que ce dernier se serve de son influence pour obtenir des gouvernements indépendants et constitutionnels dans tous les pays arabes qui tombent sous la juridiction de son califat.

Le grand Mufti et les membres du conseil suprême de la Palestine partent pour aller offrir à Hussein le califat à cette condition.

TERRITET, Suisse, 12.—Abdul Medjid, calife déposé de Turquie, a fait appel à la population musulmane dans le monde, lui demandant de déterminer, par l'intermédiaire de leurs chefs respectifs, l'attitude à prendre au sujet de l'exil du calife. Il regardait comme sacrilège et nulle la mesure en vertu de laquelle il a été déposé et le califat a été aboli.

Delhi, Inde Anglaise, 12.—En réponse à un câblogramme d'Abdul Medjid, exprimant sa gratitude envers les musulmans de l'Inde qui ont défendu le califat, Mahomet Ali, chef des musulmans indiens, a envoyé hier à Abdul la dépêche suivante: "Les musulmans de l'Inde, bien que ne voulant pas intervenir dans les questions purement nationales de leurs frères turcs, sont déterminés à maintenir le califat."

Faites Partie du
Club des Amateurs de Foyers
de Bryson-Graham
(Bryson-Graham's Home Lovers' Club)

LES SIMPLES REGLEMENTS DU CLUB
Toute personne responsable est éligible au titre de membre.

Il n'y a pas de cotisation de membres, pas d'intérêt, pas de droit d'admission ou tout frais supplémentaire d'une nature quelconque.

Les conditions de paiement comportent un quart du montant du prix d'achat à compte, et le solde en six versements mensuels égaux.

Les achats ne devront pas se chiffrer à moins de vingt-cinq piastres.

Les membres, tout en payant suivant les conditions susmentionnées, profitent du même prix avantageux dont jouissent les clients payant comptant.

CE MATIN
BOSTON, 12.—La tempête qui s'est abattue la nuit dernière sur la Nouvelle-Angleterre se continuait ce matin, mais le bureau météorologique prédit qu'elle se calmera probablement au cours de la journée. La vélocité du vent a atteint son maximum à 42 milles à l'heure, et quatre pouces de neige sont tombés à Boston et dans le voisinage. Les services de chemins de fer sont à peu près normaux. Les employés des lignes de télégraphe et de téléphone se sont mis à l'oeuvre pour rétablir les communications.

Jérusalem, 12.—A une conférence de notables musulmans tenue ce lundi, on a reconnu le roi de l'Hedjaz comme calife et on a fait appel à la population musulmane de la Palestine en vue de la reconnaissance du nouveau calife.

INCENDIE DE \$1,000,000
PHILADELPHIE, 12.—Un incendie a détruit hier soir le grand éleveur à grain de la Philadelphia & Reading Railway et grandement endommagé plusieurs petites habitations et magasins voisins. Les pertes sont plus de \$1,000,000. Deux pompiers ont été blessés.

QUATRE HOMMES TUÉS
WILKESBARRE, Pa., 12.—Quatre hommes se sont fait tuer hier dans une explosion et une dégringolade de cailloux dans la houillère Truexdale, de la Glen Alden Coal Company, la Nanticoke. Deux corps ont été retrouvés.

LA TELFER BISCUIT FERME
TORONTO, 12.—La Telfer Biscuit Company de Toronto est actuellement dans des difficultés financières. On devra déterminer s'il sera possible pour la compagnie de continuer ses affaires comme compagnie d'opération ou s'il sera nécessaire d'abandonner les affaires comme compagnie d'opération ou s'il sera nécessaire d'abandonner les affaires.

MADAME P. J. A. CARDIN EST ARRIVÉE HIER DANS LA CAPITALE.
MADAME GEORGES PARENT DE QUÉBEC, EST INVITÉE DE MADAME S. N. PARENT.

MADAME LOCKWOOD HARRINGTON, QUI DOIT RETOURNER À MONTRÉAL, CES JOURS, A REÇU HIER À UN DÉJEUNER DE DIX-HUIT COUVERTS, AU CHÂTEAU LAURIER. LES INVITÉS ÉTAIENT MMES J. H. KING, A. B. COPP, J. A. MURRAY, R. J. CLORAN, B. G. CONNOLLY, R. L. LAFLECHE, E. SEYBOLD, J. P. ARCHAMBAULT, ENSEMBLE ROBERT, TERASSATOUROFF, D. STREET, J. E. GRAVELLE, G. E. MONTAGNA, STEWART GRANT, C. O. FILLION, MME MORTON, Mlle McQUIGAN, de Montréal.

LE DR ET MADAME G. E. MARTINEAU ET MADAME GEORGETTE MARTINEAU, DE QUÉBEC, SONT EN VISITE DANS LA CAPITALE.

MADAME P. E. BERNIER EST DE RETOUR DE MONTRÉAL, OÙ ELLE A ÉTÉ INVITÉE DE MADAME LAMOTHE.

MADAME MARIE LESAGE, DE QUÉBEC, PASSE QUELQUE TEMPS EN NOTRE CÔTÉ. MADAME E. H. SAINT-DENIS.

MADAME ARCHAMBAULT, ÉPOUSE DE M. JOSEPH ARCHAMBAULT, DÉPUTÉ DE CHAMBLAY-VERCHÈRES PASSE LA SEMAINE À OTTAWA ET SE RETIRE AU CHÂTEAU LAURIER.

M. ET MADAME W. GERARD POWER DE QUÉBEC, PASSENT QUELQUES JOURS ICI.

M. LOUIS GAUVIN, COMMISSAIRE DU HAVRE DE QUÉBEC ET MADAME GAUVIN SONT À OTTAWA POUR QUELQUES JOURS.

MADAME LÉONIE LALONDE DE ST-PASCAL BAYLON, EST EN VISITE CHEZ SON FRÈRE, LE DR LALONDE ET MADAME LALONDE.

MADAME L. G. DE VEVER A REÇU INTIMEMENT LUNDI À L'HEURE DU THÉ.

M. ET MADAME LOUIS LÉTOURNEAU ET MADAME ANTOINETTE LÉTOURNEAU DE QUÉBEC, PASSE QUELQUES JOURS EN NOTRE CAPITALE.

MADAME P. B. MIGNAULT, EST À MONTRÉAL, CHEZ SA FILLE, MADAME MALCOLM MCKINNON.

MADAME MARQUERITE GRENIER REÇVRA JEUDI À L'HEURE DU THÉ.

M. J. A. ARCHAMBAULT M. P. DE MONTRÉAL, ET MADAME ARCHAMBAULT SONT ARRIVÉS LUNDI À OTTAWA ET SE RETIRENT AU CHÂTEAU LAURIER.

MADAME L. P. BLONDIN DE MONTRÉAL A PASSÉ QUELQUES JOURS À TROIS-RIVIÈRES, L'INVITÉE DU DOCTEUR ET DE MADAME EDMOND BUISSON.

MADAME J. A. PARENT A REÇU HIER À L'HEURE DU THÉ, MESDAMES ERNEST LAPORTE, H. A. FORTIER ET S. N. PARENT, AIDÉS DE MESDAMES MARIELENE FORTIER, BEATRICE LELIEVRE, ANNETTE ST-DENIS, SIMONNE GENDRON ET SIMONNE PARENT ONT SERVI LE THÉ. LA TABLE ÉTAIT ORNÉE DE JONQUILLES ET D'HYACINTHE MAUVES.

MESDAMES ANNE-MARIE LÉGARET ET EVANGÉLINE ROYER DE QUÉBEC, SONT À OTTAWA.

M. J. A. W. LEBEL EST EN VOYAGE D'AFFAIRES DANS LA CAPITALE.

MADAME A. B. COPP, A REÇU LUNDI APRÈS-MIDI À SA RÉSIDENCE RANGE-ROD DES FLEURS PRINTEMPIÈRES. ORNEMENTS DES SALONS ET LA SALLE DE THÉ, MESDAMES G. W. KYTE, ROBERT LAURIER, HANCE LOGAN, T. W. QUAYLE, J. F. FAFARD ET O. TURGEON ONT SERVI LE THÉ ET LES GLACES.

IL N'Y AURA PAS D'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CERCLE D'YVOUILLE, CE SOIR AU COUVENT RIDENAU.

AVIS: Toute nouvelle concernant le Carnet Mondain, pourra se communiquer par téléphone le soir de 7 à 8 heures à R. 2154 W ou par écrit à Case Postale, 554, le "Droit" Ottawa, Ont.

DEPECHE
DE LA NUIT

INCENDIE DE \$1,000,000
PHILADELPHIE, 12.—Un incendie a détruit hier soir le grand éleveur à grain de la Philadelphia & Reading Railway et grandement endommagé plusieurs petites habitations et magasins voisins. Les pertes sont plus de \$1,000,000. Deux pompiers ont été blessés.

QUATRE HOMMES TUÉS
WILKESBARRE, Pa., 12.—Quatre hommes se sont fait tuer hier dans une explosion et une dégringolade de cailloux dans la houillère Truexdale, de la Glen Alden Coal Company, la Nanticoke. Deux corps ont été retrouvés.

LA TELFER BISCUIT FERME
TORONTO, 12.—La Telfer Biscuit Company de Toronto est actuellement dans des difficultés financières. On devra déterminer s'il sera possible pour la compagnie de continuer ses affaires comme compagnie d'opération ou s'il sera nécessaire d'abandonner les affaires.

MADAME P. J. A. CARDIN EST ARRIVÉE HIER DANS LA CAPITALE.
MADAME GEORGES PARENT DE QUÉBEC, EST INVITÉE DE MADAME S. N. PARENT.

MADAME LOCKWOOD HARRINGTON, QUI DOIT RETOURNER À MONTRÉAL, CES JOURS, A REÇU HIER À UN DÉJEUNER DE DIX-HUIT COUVERTS, AU CHÂTEAU LAURIER. LES INVITÉS ÉTAIENT MMES J. H. KING, A. B. COPP, J. A. MURRAY, R. J. CLORAN, B. G. CONNOLLY, R. L. LAFLECHE, E. SEYBOLD, J. P. ARCHAMBAULT, ENSEMBLE ROBERT, TERASSATOUROFF, D. STREET, J. E. GRAVELLE, G. E. MONTAGNA, STEWART GRANT, C. O. FILLION, MME MORTON, Mlle McQUIGAN, de Montréal.

LE DR ET MADAME G. E. MARTINEAU ET MADAME GEORGETTE MARTINEAU, DE QUÉBEC, SONT EN VISITE DANS LA CAPITALE.

MADAME P. E. BERNIER EST DE RETOUR DE MONTRÉAL, OÙ ELLE A ÉTÉ INVITÉE DE MADAME LAMOTHE.

MADAME MARIE LESAGE, DE QUÉBEC, PASSE QUELQUE TEMPS EN NOTRE CÔTÉ. MADAME E. H. SAINT-DENIS.

MADAME ARCHAMBAULT, ÉPOUSE DE M. JOSEPH ARCHAMBAULT, DÉPUTÉ DE CHAMBLAY-VERCHÈRES PASSE LA SEMAINE À OTTAWA ET SE RETIRE AU CHÂTEAU LAURIER.

M. ET MADAME W. GERARD POWER DE QUÉBEC, PASSENT QUELQUES JOURS ICI.

M. LOUIS GAUVIN, COMMISSAIRE DU HAVRE DE QUÉBEC ET MADAME GAUVIN SONT À OTTAWA POUR QUELQUES JOURS.

MADAME LÉONIE LALONDE DE ST-PASCAL BAYLON, EST EN VISITE CHEZ SON FRÈRE, LE DR LALONDE ET MADAME LALONDE.

MADAME L. G. DE VEVER A REÇU INTIMEMENT LUNDI À L'HEURE DU THÉ.

M. ET MADAME LOUIS LÉTOURNEAU ET MADAME ANTOINETTE LÉTOURNEAU DE QUÉBEC, PASSE QUELQUES JOURS EN NOTRE CAPITALE.

MADAME P. B. MIGNAULT, EST À MONTRÉAL, CHEZ SA FILLE, MADAME MALCOLM MCKINNON.

MADAME MARQUERITE GRENIER REÇVRA JEUDI À L'HEURE DU THÉ.

M. J. A. ARCHAMBAULT M. P. DE MONTRÉAL, ET MADAME ARCHAMBAULT SONT ARRIVÉS LUNDI À OTTAWA ET SE RETIRENT AU CHÂTEAU LAURIER.

MADAME L. P. BLONDIN DE MONTRÉAL A PASSÉ QUELQUES JOURS À TROIS-RIVIÈRES, L'INVITÉE DU DOCTEUR ET DE MADAME EDMOND BUISSON.

MADAME J. A. PARENT A REÇU HIER À L'HEURE DU THÉ, MESDAMES ERNEST LAPORTE, H. A. FORTIER ET S. N. PARENT, AIDÉS DE MESDAMES MARIELENE FORTIER, BEATRICE LELIEVRE, ANNETTE ST-DENIS, SIMONNE GENDRON ET SIMONNE PARENT ONT SERVI LE THÉ. LA TABLE ÉTAIT ORNÉE DE JONQUILLES ET D'HYACINTHE MAUVES.

MESDAMES ANNE-MARIE LÉGARET ET EVANGÉLINE ROYER DE QUÉBEC, SONT À OTTAWA.

M. J. A. W. LEBEL EST EN VOYAGE D'AFFAIRES DANS LA CAPITALE.

MADAME A. B. COPP, A REÇU LUNDI APRÈS-MIDI À SA RÉSIDENCE RANGE-ROD DES FLEURS PRINTEMPIÈRES. ORNEMENTS DES SALONS ET LA SALLE DE THÉ, MESDAMES G. W. KYTE, ROBERT LAURIER, HANCE LOGAN, T. W. QUAYLE, J. F. FAFARD ET O. TURGEON ONT SERVI LE THÉ ET LES GLACES.

IL N'Y AURA PAS D'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CERCLE D'YVOUILLE, CE SOIR AU COUVENT RIDENAU.

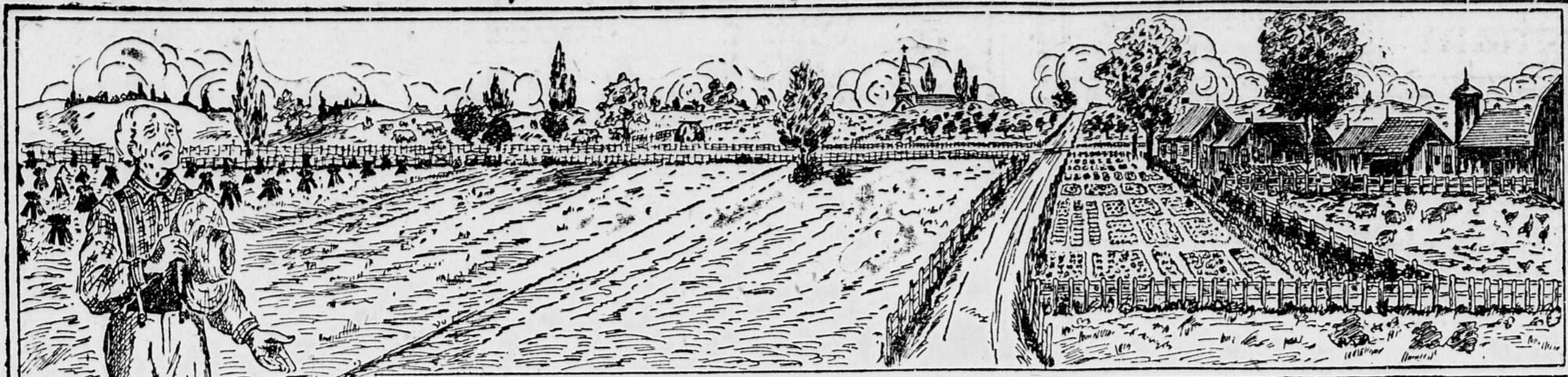
AVIS: Toute nouvelle concernant le Carnet Mondain, pourra se communiquer par téléphone le soir de 7 à 8 heures à R. 2154 W ou par écrit à Case Postale, 554, le "Droit" Ottawa, Ont.

CALENDRIER

JEUDI, 13 MARS, 1924
73ème jour de l'année
Lever du soleil 6.19
Coucher du soleil 6.02
Lever de la lune 10.42
Coucher de la lune 1.07

QUARANTE-HEURES
Diocèse d'Ottawa
Saint-Joseph de Hull, 11, 12, 13 mars.
Goulbourne, 13, 14, 15 mars.

FETE DU JOUR
Saint Nicéphore, évêque.



LA PAGE DES CULTIVATEURS

ESPRIT D'INITIATIVE

En toutes choses, le succès n'arrive que par cette longue préparation qui s'appelle la patience. Cela ne signifie aucunement qu'il faille, pour réussir, se croiser les bras et se renfermer dans l'attente...

Voilà bien ce que pratiquent intelligemment les compatriotes progressifs que chaque concours agricole, chaque exposition, chaque initiative voit parmi les plus attentifs et les plus heureux.

Qui peut plus peut moins, n'est pas vérité difficile à comprendre ni à appliquer. N'est-ce pas l'heure pour nos amis de la campagne de développer en eux et dans leurs fils ce sens qui précède le succès...

Qui marquera les bornes où doivent s'arrêter les incursions et les expériences d'un agriculteur de progrès? Mais, qu'on ne l'oublie pas, on n'apprend que par l'expérience personnelle, fut-elle lente à parvenir aux succès rêvés.

Ainsi agira le cultivateur qui se sent les forces de suivre les routes du progrès. Avant que de risquer et son temps et son argent, il regardera autour de lui, hésitera même plutôt qu'il ne courra à l'aventure...

N. B.— Sous le titre, Culture du céleri, on pourra tirer profit d'une magnifique initiative de l'un des nôtres, M. Joseph Cyr, de Cyrville.

tribune libre
Faute d'espace, nous ne pouvons pas publier la publication de deux importantes tribunes libres, signées X.

LES RHUMES DE PRINTEMPS ATTAQUENT CEUX QUI SONT FAIBLES ET ÉPUIÉS
Le danger menace chaque jour tous ceux dont le pouvoir de résistance est amoindri.

Soins avant et après le vêlage

Si la vache est trop grasse ou trop maigre, elle sera exposée à la paralysie ou à l'inflammation du cerveau.

Si elle est maigre, soignez mieux. Une semaine avant le vêlage, il est toujours bon de donner une purgation d'une livre de sel Epsom dans une pinte d'eau.

La vache doit être tenue dans un endroit chaud et éviter les courants d'air froid.

VACHE QUI DONNE DU LAIT CAILLE

Donner une dose de sel Epsom (une livre dans une pinte d'eau) suivie d'une cuillerée à table de bicarbonate de sodium.

Remède— Donner une dose de sel Epsom, une livre et demie; désinfecter le pis avec solution de trois pour cent d'acide carbolique.

DARTRES (RING WORM)
Faire un onguent avec: 1 partie de soufre ordinaire; 4 parties de saindoux; 1 partie de créoline.

A propos de glacière

(Du Bulletin de la Ferme)
Dans l'ouest, on creuse une excavation dans une terre bien drainée.

Remède— 40 gouttes d'acide carbolique dans une chopine d'eau ou fois par jour pendant quatre ou cinq jours.

Il y a deux manières de remplir le puits. Quand il fait très froid on y verse environ quatre pouces d'eau, on laisse geler, puis encore quatre pouces d'eau.

Faites imprimer le programme de votre prochain concert à "Droit". Il aura un cachet particulier.

Advertisement for Borden's Evaporated Milk, featuring an image of a milk can and text describing its benefits for infants and children.

Large advertisement for Charles Ogilby Limited, featuring a portrait of a man and a list of clothing items for sale, including ties, shirts, and suits, with prices and descriptions.

AUTOUR DU PARLEMENT

La Chambre marque le temps et pratique bien mal l'économie alors que le salaire des petits fonctionnaires est retranché. — L'union des églises.

Alors que le gouvernement préche l'économie et que de nombreux fonctionnaires sont renvoyés dans leurs foyers, la Chambre dépense \$30,000 en inutiles discussions tous les jours et elle conservera cette attitude jusqu'au retour de l'hon. premier ministre au début de la semaine prochaine.

Il est impossible de présenter une résolution de cette envergure en l'absence du principal manoeuvrier du règlement de cette question et si le congé de maladie du premier ministre est la cause de ce retard dans les délibérations de la Chambre, les conservateurs par conséquent sont encore plus responsables de ces milliers de dollars dépensés sans autre raison que la ferme volonté de faire de l'obstruction.

LES TRAVAUX DE L'HOPITAL CIVIQUE SONT SURVEILLÉS

M. l'architecte J. A. Ewart sera probablement enagé par la ville pour surveiller les travaux qu'il y a encore à faire à l'hôpital civique.

M. Tulley s'objecta aussi à ce principe de confier de trop grands pouvoirs à des commissions indépendantes des autorités municipales.

Le Bureau a refusé d'effacer du bill de la Cité la demande d'un emprunt de \$15,000 pour certaines améliorations à l'hôpital.

M. Ricard, le surintendant du bain Champagne qui n'est pas encore terminé, ira dans l'intervalle au bain Plant, où l'on n'a pas encore nommé de surveillant.

DANS NOS HOTELS

Étaient de passage hier et aujourd'hui dans nos principaux hôtels les Canadiens français dont les noms suivent:

MM. J. Couture, Montréal; C. Morel, L'Assommoir, Qué.; Charles L. Rose, Albert, Leduc, Cornwall; J. A. Thibault, W. Loiseleur, A. Cardinal, Montréal; Albert Cousineau, Cartierville; Ph. Cousineau, Montréal; Edgar Deslauriers, St-Laurent; G. E. Dansereau, L. Dansereau, Greenville; J. O. Bertrand, J. A. Choquet, Montréal.

MM. A. J. Matte, Vankleek Hill; T. N. Gauthier, Trenton, Ont.; Dr S. S. Monet, V. Dion, St-Jean; M. Desmarceaux, Montréal; J. C. Miron, E. G. Hamel, Cornwall; Geo. Desjardins, Montréal.

L'AMBASSADEUR RUSSE ARRIVE EN ITALIE (De la Presse Associée)

Rome, 12. — Le docteur Constantine Youreneff, premier ambassadeur soviétique en Italie est arrivé à Rome aujourd'hui accompagné de sa femme, de ses enfants et d'une "armée" de secrétaires. Le nouvel envoyé, qui représentait autrefois la Russie en Letvie s'est immédiatement rendu à l'ancienne ambassade impériale Russe.

veulent pas du tout. Toutes les autres sectes y voient plus ou moins la main cachée de l'élément puritain et méthodiste qui prendrait d'autorité les ficelles de l'administration et qui imposerait sa volonté aux autres.

Le rapport de la commission du Service Civil sur l'application de la loi de retraite recommande l'adoption d'un acte de pensions pour les employés qui quittent le service ainsi que la promesse le premier ministre il y a quelque temps. Cette loi a retranché 511 positions dans le service et le gouvernement a la preuve tangible de la nécessité d'une législation nouvelle. L'an dernier 120 positions ont été abolies et la somme de \$191,470 épargnée au pays.

Sans loi de retraite avec pension le Service ressemble à une entente de famille que la mort seule peut briser, et le gouvernement devient un refuge pour de vieux employés qui ont passé le temps où ils pouvaient être utiles. Le fait de savoir que son avenir est assuré s'il travaille avec diligence et application sert d'encouragement à un fonctionnaire.

En 1923, le nombre des retraités a été de 335 dont 94 avaient 70 ans et plus, 115 entre 60 et 70, et 127 de moins de 60 ans. Sur les 335 vacances créées, il y a eu 215 positions remplies ou à remplir et les 120 autres situations ont été abolies. Le salaire de ces positions prudemment à l'écart et se contentent de voter. L'on s'attend à ce que ce débat tienna l'affiche pendant un bon mois.

Un préjudice en certains quartiers cependant, et quelques libéraux nous l'ont répété, que les nôtres ne resteraient pas silencieux tout le temps de la discussion et qu'ils se lèveraient assez souvent pour défendre le droit des minorités. Car les protestants sont loin d'être unanimes sur l'adoption de ce projet et l'on prétend que les presbytériens n'en

\$300 pour une bouteille de boisson dans un restaurant

Aux taux fixés par la police le coût d'une bouteille de boisson que l'on boit dans un restaurant de cette ville coûte \$300 plus les frais. C'est ce prix que MM. Fitzsimmons, de Bowesville, et M. Treflé Duhaime, 85 rue Besserer, ont hier après-midi, le ont été trouvés coupables, le premier d'avoir en sa possession illégalement une bouteille de boisson et l'autre d'en avoir bu dans le restaurant de M. Malham, 1014 rue Bank. Mlle Alice Lécuyer, 150 rue Flora, qui était accusée d'avoir bu de la boisson a été libérée. L'accusation portée contre elle a été retirée.

Me Wilfrid Gauvreau, qui défendait l'accusé, a soulevé une objection contre la preuve. Il prétend que parce que la poursuite n'a pas été précisée dans sa preuve que le restaurant Malham était dans la ville d'Ottawa la preuve était par là fait infirmée. Le magistrat Joynt après avoir pris cette objection en délibéré ne l'a pas maintenue et a condamné les accusés.

LE FRANC ATTEINT UN HAUT A 4.10

NEW YORK, 12. — A la suite de mesures prises par la France pour protéger son cours monétaire, le prix du franc français a monté de plus de vingt points, et vaut de quatre cents peu après l'ouverture du change étranger aujourd'hui.

Le fait que des arrangements en vue de l'établissement de forts crédits, ici et à Londres, pour appuyer le franc, étaient assurés sur les chiffres durant la nuit un gain de quinze points sur les chiffres d'hier, de 3.87 à 4.02 centimes. Un achat continué par les intérêts bancaires internationaux et autres intérêts pour le compte français a amené une hausse du franc jusqu'à 4.10 centimes, 65 points au-dessus du bas prix établi samedi dernier.

Le relèvement du franc a eu un bon effet sur les autres changes étrangers. La demande de la livre sterling était cotée à \$4.30 1-4, et le franc belge est monté de quatorze points, à 3.44 centimes.

PAS DE PARTIES D'EXHIBITION

MONTREAL, 12. — Léo Dandurand du Canadien a déclaré ce matin que son équipe ne jouerait que pour la coupe Stanley et qu'elle ne prendrait pas part à des exhibitions avec des équipes de l'ouest, comme les frères Patrick du Pacifique le voulaient.

RUSSICK GAGNE

LE PAS, Man., 12. — Shorty Russick a gagné le grand derby de chiens du Pas qui s'est terminé à 10.55 heures ce matin. Il parcourut la distance en 23 heures, 45 minutes, ce qui constitue un nouveau record pour les 200 miles. L'ancien record de 24 heures, 5 minutes avait été fait par Bull Grayson en 1922. Quand Russick arriva, aucune autre équipe n'était en vue.

CUNNINGHAM PROPOSE HIER DES REFORMES

UN MOYEN QUE SUGGERE L'ÉCHEVIN DE ST-GEORGES POUR RÉDUIRE LA TAXE DE \$14.00 PAR MILL.

L'échevin Cunningham a trouvé un excellent moyen de réduire la taxe municipale et les suggestions qu'il fait aux autorités méritent sérieuse considération, même si quelques-unes d'entre elles paraissent exagérées.

M. Cunningham s'écrit aux différents faits par le Bureau pour pratiquer la plus stricte économie à l'Hotel de Ville; il va plus loin, beaucoup plus loin; "et, conclut-il, si le Conseil adopte mes recommandations, la taxe baissera de \$14 par mille d'évaluation.

Il fait donc les propositions suivantes: Abolir les terrains de jeu. Fermer le refuge municipal; abolir la cour juvénile et en confier l'administration à la Cour de police.

Abolir la commission de publicité et la commission urbaniste. Réduire à \$5,000 l'appropriation du Service Social. Abandonner le contrôle des bains et en confier l'administration au plus haut soumissionnaire. Mettre en vente les maisons de Lindenla.

L'ÉVALUATION Voici une proposition qui intéresse tous les propriétaires: M. Cunningham propose de réduire l'évaluation de 50 p. c. Et il veut encore faire l'enlèvement des vitrines semi-mensuellement; changer le système actuel d'enlèvement de la neige, d'arrosage et d'huileage des rues; vendre toutes les automobiles, à l'exception de celle du Bureau des Commissaires.

Quant à l'hôpital civique, M. Cunningham veut que la ville la loue au gouvernement fédéral et qu'elle verse à chacun des trois hôpitaux locaux, une somme de \$150,000. Cette motion déposée au greffier, sera étudiée à la prochaine assemblée régulière du Conseil de Ville.

25,000 GALLONS DE GAZOLINE FONT EXPLOSION HIER

NEUF HOMMES DONT SEPT POMPIERS SONT BLESSÉS. TORONTO, 12. — Neuf hommes dont sept pompiers ont été blessés hier après-midi dans une explosion de 20,000 gallons de gazoline qui a détruit une partie de l'entrepôt de McColl Brothers, marchands d'huile à Lambton Mills, banlieue de Toronto. Les pertes sont évaluées à dix mille dollars. Quatre des hommes sont actuellement à l'hôpital Western souffrant de brûlures et de coups, mais on espère leur sauver la vie. On ignore la cause de l'incendie. Peu après une heure, les pompiers de l'endroit furent appelés pour combattre un incendie dans l'un des trois réservoirs de l'entrepôt. Les pompiers de la ville arrivèrent peu de temps après, alors que l'explosion se produisit. La seule explosion de la ville blessé est William McGowan, qui s'est brûlé au visage au corps et aux mains. Il a été transporté à l'hôpital Western. Les autres sont Victor Jackson, chef des pompiers de Lambton Mills; Jack Gorley, William Cornish, le lieutenant Donald Smith, Harry Hartwick, Charles Kimball, Edward Dunk et Bert Oldfield.

QUESTION HISTORIQUE QUI EST A RESOUDRE

Les descendants de Pierre Boucher portant le nom de Niverville ont toujours habité Trois-Rivières, Charles Boucher de Niverville, avocat, maire de Trois-Rivières, député au Parlement fédéral, mort sans laisser d'enfants. Son frère, Joseph Boucher de Niverville est mort quelques années après, laissant trois filles à qui il donna en héritage la partie du fief de Niverville qu'il possédait durant sa vie. Plus tard, Madame Bourdages disparut de ce monde en laissant à sa fille sa part de seigneurie. Cette dernière épousa M. J. N. Teasdale et ses enfants sont aujourd'hui avec Teasdale.

Commencement d'incendie sur l'Avenue Laurier

Un commencement d'incendie aux appartements du Dr Couture, 161 avenue Laurier Est, vers neuf heures et quart ce matin a causé tout près de \$200 de dommages. Les pompiers ont été appelés par téléphone et par l'avertisseur. Le chef Burnett et le sous-chef Beauséjour ont accompagné les pompiers qui ont éteint les flammes avec des extincteurs chimiques. Le chef Burnett dit que l'incendie a été allumé par une cheminée défectueuse. Les dommages ont été causés dans les appartements du Dr Couture et de Mme Boyden. Les assurances compensent pour les pertes.

L'INVENTEUR DE LA SOIE ARTIFICIELLE EST MORT

PARIS, 12. — Le comte Hilarie Bernigaud de Chardonnet, membre de l'Académie des Sciences est mort à sa résidence aujourd'hui. Il était l'inventeur du procédé Chardonnet pour produire la soie artificielle.

ARRIVAGES

Navire De Cameronia New York Glasgow Assyrta New York Glasgow Départ Olympic de Southampton, pour New York.

SERVICE ANNIVERSAIRE

MOREAU — Jeudi le 13 mars à l'Église St-Famille, sera chanté, à 7 h. 30 le service anniversaire de Mlle Suzanne Moreau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Faits-Ottawa

Pour voir Les deux Individus, Harold Miner, 19 ans, 494 rue Preston et James Grimson, 16 ans, 137 rue Pamela, que le détective Fox arrêtaient hier matin sous l'accusation d'avoir volé \$5 dans la pharmacie de M. Skinner, 226 rue Wellington, où ils sont entrés avec effraction ont comparu ce matin en tribunal de police pour nier leur culpabilité. Le magistrat a fixé leur procès à vendredi prochain.

M. Thomas Mulligan de Hintonburg a dû payer ce matin en tribunal de police la somme de \$10 d'amende pour érauté à son cheval. L'accusation était portée par l'inspecteur Shaw de la Société Protectrice des Animaux qui a déclaré que M. Mulligan a fait travailler son cheval qui était infirme le 4 mars dernier.

L'Association "General Municipal Association of Eastview" a tenu hier soir sa réunion mensuelle sous la présidence de M. R. Donaldson président. Après avoir disposé des affaires de routine et admis quelques nouveaux membres les membres ont pris part à un concours de lecture.

M. Morris Cooper, 130 rue Bank, était accusé ce matin en tribunal de police d'avoir volé à Mme Mary Nidd, 410 rue Lewis, un panier de fourrure évalué à \$350. Il n'a pas répondu à l'accusation et le magistrat a ajourné la cause à vendredi prochain.

Tremblement de terre Le sismographe de l'observatoire fédéral a enregistré un violent choc sismique à 5 heures 47 hier matin. L'épicentre semblait être à près de trois mille milles.

Blessé au travail Thomas Whissel, employé de la Hawkesbury Lumber Company, à Moore Lake, près de Renfrew, a été transporté hier soir à l'Hôpital Général, rue Water, souffrant de blessures qu'il s'est faites dans un accident à un chantier de bois. Un traineau lui a passé sur le corps. On nous apprend de l'Hôpital que son état est satisfaisant.

Les mariages Le mariage semble augmenter en popularité. D'après un bulletin de recensement publié aujourd'hui, la proportion des gens mariés de chaque sexe a été plus grande en 1921, lors du dernier recensement, qu'en 1911 et 1901. En 1921, le pourcentage des hommes mariés était de 37.49 et celui des femmes de 33.32. En 1911, les pourcentages respectifs étaient de 31.85 et 36.97.

Table with 2 columns: Location and Value. Includes items like Argonne, West Dome Lake, etc.

LEUR ETAT S'AMELIORE

(De la Presse Associée) BURLINGTON, 12. — La condition des 27 voyageurs blessés dans le déraillement du rapide Boston Montréal près de Duxbury nord hier était favorable aujourd'hui.

ANGERS

6 MARS, 1924 Depuis une couple de semaines, plusieurs de nos jeunes gens sont arrivés dans leurs familles, apportant avec eux la satisfaction d'avoir de l'argent, gagné de leurs mains. Ce sont MM. Georges Lauro, Elzéar Bertrand, Eugène Maisonneuve, Louis Mongeon, Ovide Laurox et Edouard Maisonneuve.

Les jurés dans le procès Delorme s'impatientent

MONTREAL, 12. — Deux membres du jury dans le procès Delorme ont différé d'opinion avec un expert, témoin de la Couronne. Le juge Martineau a rappelé aux jurés que leur serment est sacré et les a obligés à écouter patiemment tous les témoignages. Un des témoins déclara qu'il voyait une ressemblance frappante entre le mot Montréal tel qu'écrit sur certains mémoires du prisonnier et tel qu'il est dans l'adresse sur le paquet adressé au chef Lorrain et contenant la montre de l'abbé. "Je suis d'avis qu'il n'y a pas de ressemblance", s'écria un juré. "Je seconde", dit un autre juré. A ce moment le juge leur fit une remontrance.

EN CONVALESCENCE

On nous apprend ce midi de l'Hôpital Général que l'état du R. P. Bouvet, O. M. I., supérieur du Juniors d'Ottawa, opéré pour appendicite, est un peu meilleur. Le R. P. Gervais, O.M.I., supérieur des RR. PP. Oblats de Maniwaki, prend un peu de mieux.

LE CHANGE

NEW YORK, 12. — Le change sur la livre est ferme. Angleterre, la livre: \$4.29 1-2. France, la franc: 4.09. Italie, la lire: 4.11. Allemagne, le mark: 0.00000000022. La piastre canadienne s'écoupe à 3 2-11.

LES MINES

Cotes journalières au "Droit" par J. T. Richards et Cie, courtiers, Canada Life Building, rue Sparks, 75.

Table with 2 columns: Mine Name and Price. Includes mines like Beaver, Capitol, Canadian Lorraine, etc.

VENTES DE CE MATIN

Table with 2 columns: Lot Number and Price. Includes lots like Argonne, West Dome Lake, etc.

Murphy Gamble Limited Semaine de la Couture au Foyer

Même la couturière expérimentée au foyer profitera des précieux renseignements de Mlle Elisabeth Day, l'instructrice experte Butterick qui est en visite à notre Rayon des Patronnes. Venez consulter Mlle Day. Elle se fera un plaisir de vous aider à résoudre vos problèmes de couture du printemps.

Flanelle de Bébé D'un tissu extra soyeux, spécialement approprié aux vêtements des bébés, bien rétrécie et tout laine. 30 pouces de largeur. La verge \$1.25 32 pouces de largeur. La verge \$1.50 36 pouces de largeur. La verge \$1.60

Deux Aubaines en Corsets qui intéresseront les dames qui désirent se procurer un corset s'ajustant bien. Corsets Enveloppans, avec panneaux élastiques chirurgiques, très appropriés à la nouvelle mode printanière. Se vendant spécialement à \$3.00 Corsets Orientaux, avec insertions de Suède et élastiques. Corsets d'un ajustement impeccable. Se vendant à \$3.50

Semaine du Guingan La température dit "Guingan", ce magasin dit "Guingan". C'est la semaine du Guingan. Nouvelles et attrayantes dispositions pour fasciner robes, ravissantes draperies pour votre foyer et une infinité d'autres articles du printemps que vous pouvez confectionner. Des aubaines aux prix spéciaux de cette semaine. Guingan de Coloris Bon Teint, en toutes les teintes en vogue, barres croisées, rayures, quadrillés et chambrail uni, 27 pouces de largeur. La verge \$2.50

Guingan, en toutes les attrayantes teintes du printemps, dans les plus nouveaux effets de rayures, quadrillés et blocs. 32 pouces de largeur. La verge \$3.50 Guingan Anglais, coloris bon teint, attrayantes combinaisons de couleur en toutes les nouvelles dispositions de la saison. 38 pouces de largeur. Rég. 60c la verge. Pour \$4.90 Guingan à Rayures Romaines, effets de rayures romaines et orientales, attrayantes combinaisons de couleurs. 40 pouces de largeur. La verge \$5.75

Attrayantes Robes de Nuit La dame ou la jeune fille qui projette de refaire son assortiment de Robes de Nuit pour l'usage général trouvera une occasion exceptionnelle dans cette offre. Dans la série se trouvent de ravissantes robes de nuit de la manufacture Dove bien connue, de Nansouk de couleur en attrayantes teintes pastel de pêche, corail, mauve et rose; robes de nuit de crêpe Windsor blanc et de Nansouk, garnies de dentelle. En petites, moyennes, grandes et extra grandes tailles. Spécialement cotées à \$1.95

Menus Articles pour les Couturières au Foyer Soutaches Zigzag, en tous les coloris. Paquets de 6 verges. Prix courant 25c. Pour \$1.50 Galon Blanc, en larges assorties, rouleaux de 6 verges. Se vendant régulièrement à 15c le rouleau. En vente à \$4 pour 25c Dessous de Bras, blancs seulement. Pointure 3 à 4. Régulier 65c la paire. Pour se vendre à \$3.90 Boutons de Perle, formats assortis. Régulier 10c et 15c la carte. Pour \$1.50

Attrayantes Bouffantes De Satine de couleur, dans les teintes de blanc, rose, marine et vert paddy. Toutes les tailles. Un bon vêtement pour l'usage de tous les jours. Aubaine spéciale à, chacune \$1.95 Bouffantes de Pongée De Pongée naturelle et Tricolette de couleur de qualité de choix. Ces bouffantes sont spécialement appropriées au printemps. Au prix minimum de, chacune, \$2.95

PAPINEAUVILLE 7 mars 1924 Dimanche, le 2 mars, a eu lieu un très beau concert organisé par la commission scolaire, au profit du couvent. La musique était vraiment délicieuse avec MM. Davidson, violon; Caron, violoncelle, Paris, clarinette; et Labelle, saxophone et cornet avec Mlle Lafleur, tous de Hull, au piano, ainsi que Mlle Brissou de St-André, violon; M. E. Leclerc, au piano; solo de violoncelle par M. Caron; solos de violoncelle par M. Davidson, Mlle Brissou, M. E. Coté; solos de piano par Mme A. Boulais, Mlle M. A. et Y. Lalonde. Notre jeune cantatrice canadienne, Mlle Rhéa Chartrand, d'Ottawa avait bien voulu prêter gracieusement son concours. M. Prigent, dentiste de St-André, M. D. Bellefeuille de Mlle M.-A. Lalonde et M. C. Brazeau nous ont aussi charmés par leurs jolies chansons. Belles déclarations par Mlle Lafleur et son docteur J.-E. D'Amours. Aussi saynète comique intitulée: M. Beauvallon à révé chers, interprétée par Mlle G. Leclerc, G. D'Amours, M. H. Lalonde et M. Régimbal. Bref le tout a été fort bien rendu et l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements et ses rappels. Messieurs les commissaires, grâce au "Droit" profitent de l'occasion pour remercier acteurs et artistes et à général toutes les personnes qui ont bien voulu prêter leurs gracieux concours, soit en recevant les artistes du dehors, soit en fournissant un numéro au programme. Nous pouvons dire sans crainte que le résultat a été un véritable succès sous tous les rapports. Nous remercions particulièrement M. le curé qui a bien voulu assister au concert, accompagné de M. le chanoine Archambault d'Ottawa, ainsi que M. le curé Bélanger de St-André et son vicaire M. Labelle et les RR. PP. du collège.

M. le chanoine Archambault était en visite au presbytère, dimanche dernier. Mlle R. A. Boulais est allée passer une semaine dans sa famille à Mariville. Mme W. Whissel est allée à Montréal la semaine dernière, et MM. R. et L. Gauthier ont aussi passé le dimanche à Montréal. Mlle M.-M. D'Amours est allée en visite à Ottawa lundi, et M. Arthur Bélanger, retenu à la chambre depuis quelque temps par la maladie, a pu aller à Montréal cette semaine. M. et Mme H. Periard étaient à Hull le 5.

LACHUTE, QUE. 7 MARS, 1924. Une soirée récréative et musicale fut donnée au théâtre Rex, les 19 et 22 février, au profit de la Croix Rouge Canadienne-Française. L'hôtelier de Lavin Santé, pilote en trois actes, fut des mieux rendus par Mlle V. A. Thibault, Alice et Fernande Lalonde, et Gertrude Lavigne, Pauline Paquette, Antonia Charlebois, Blanche Ayers, Fernande Lemay, Blandine

Lafleur et Laura Jolicoeur. La comédie: "Le Flancé Dier-trait", fut très bien jouée par MM. P. Dubouché et P. Roy. En l'honneur de Mlle Blanche Chouinard et Mariette Erikson, de Montréal, Mlle Eva Pearl Ayers a invité à une soirée quelques amis. Ont accepté: Mlle Alice et Fernande Lalonde, V. A. Thibault, Isabelle et Blanche Ayers, Juliette Rodrigue, Hattie et Léda Ayers, Jeannine Desjardins, Germaine et Fernande Lemay, Jeanne Charron, MM. Dr O. Touchette, C. J. Gagnon, Edouard Faulkner, Henri Rodrigue, Armand Rozon, Fairbanks Monette, Germain Lemay. Il y eut chant musique et partie de cartes. A minuit, le réveilillon fut servi par Mlle Pearl et Isabelle Ayers, aidées de Mlle Blanche Chouinard et Jeannine Desjardins.

Mlle Germaine Lemay a reçu à une partie de bridge, mercredi, 27 février. Les invités étaient Mlle V. A. Thibault, Alice et Fernande Lalonde, Fernande et Gertrude Lemay, Hattie et Léda Ayers, Eva Pearl Ayers, Jeannine Desjardins, Cécile Bédard. Mlle Germaine Lemay a reçu à une partie de bridge, mercredi, 27 février. Les invités étaient Mlle V. A. Thibault, Alice et Fernande Lalonde, Fernande et Gertrude Lemay, Hattie et Léda Ayers, Eva Pearl Ayers, Jeannine Desjardins, Cécile Bédard.

MM. Dr O. Touchette, Dr Alb. Lavigne, Lucien et Robert Sénéchal, Germain Lemay, R. Charron, Fairbanks Monette, Armand Rozon, Henri Rodrigue, C. J. Gagnon. Des prix furent décernés à Mlle V. A. Thibault, Pearl Ayers et Jeannine Desjardins, MM. Armand Rozon et C. J. Gagnon. Un réveilillon fut servi à minuit par Mlle Germaine, Fernande et Gertrude Lemay. Assistaient à une partie de bridge organisée par Mlle Hattie et Léda Ayers en l'honneur de Mlle Yvonne Martel, de Hull; Mlle Jeanne Lavigne, Yvonne Martel, Pearl Ayers, Isabelle et Blanche Ayers, Juliette Rodrigue, Cécile Bédard, Jeannine Desjardins, Pauline Paquette, Germaine et Fernande Lemay, MM. R. Charron, Dr O. Touchette, C. J. Gagnon, Henri Rodrigue, C. Walker, Marcel Lévy, Gérard Raymond, Germain Lemay, Fairbanks Monette, Jean-Paul Therrien.

Ont remporté des prix: Mlle Jeanne Lavigne, Jeannine Desjardins, Isabelle Ayers; MM. R. Charron, C. J. Gagnon, Gérard Raymond, Charles Walker. Mme F. Lavigne, Mlle Pauline Paquette et Françoise Lavigne, étaient à Montréal, la semaine dernière, pour le mariage de M. et Mme J. Labelle (Ant. Robitaille). Mlle Juliette Rodrigue a passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière. Mlle Jeanne Lavigne est à Buckingham. Photo de Mlle Paquette, pour la semaine.

WINDSOR 7 mars. La Société St-Jean-Baptiste de Windsor offre un tribut de reconnaissance à la mémoire de feu Charles Langlois, bienfaiteur insigne des C.-F. de l'Ontario. L'Exécutif de la Société St-Jean-Baptiste de Windsor, réuni en assemblée régulière à la salle Davis, mercredi, le 27 février 1924, a émis de la mort de M. Charles Langlois,

THETFORD MINES 7 mars, 1924 Madame Joseph Roberge a reçu à une partie de Bridge et à la ré-sidence. Servaient le thé et les glaces: Mmes Arthur Girouard, J. R. Dickinson, J. A. Croteau et G. Taschereau, aidées de Mlle Angéline et Gabrielle Demers, Louise Lacerte, Mlle et Juliette Roberge. Étaient invités: Mmes Jos. Demers, Jos. Lessard, Henri Roberge, P.-E. Beaudoin, E. Lacerte, Alex. Sirois, Gabriel Taschereau, J.-A. Croteau, J.-A. Marcoux, J.-E. Beaudet, Emile Marceux, J. R. Dickinson, Arthur Girouard, Louis Matte, Denis Marcotte, Léonard Demers, Eugène Laroche, Aristide Roberge, C.-D. Delagas, Lucasse, Rousseau, Mlle Aimée et Eugénie Lemieux, Louise Lacerte, Gabrielle Demers, Juliette et Mimi Roberge, Simonne et Juliette Lemieux, Antoinette Demers, Yvette Beaudoin, Thérèse Beaudoin, Lucienne Lessard et Marie-Anne Rousseau, etc.

Ouverture des Modes Printanières Jeudi, le 13 Mars et les jours suivants, au Salon de Mme R. St-Jean 278, rue Dalhousie Les Dames et Demoiselles d'Ottawa et de Hull sont cordialement invitées à venir examiner nos modèles parisiens et nos autres chapeaux importés. Nos prix vous surprendront agréablement.